

METROPOLITAN-RENTASTRO

FONDS D'EPARGNE-PENSION

Fonds commun de placement de droit belge



Rapport annuel au 31/12/18



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES SUR L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF	4
1.1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF	4
1.2. RAPPORT DE GESTION	6
1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.18	13
1.4. BILAN GLOBALISE	16
1.5. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	17
1.6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	18
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BALANCED	20
2.1. RAPPORT DE GESTION	20
2.2. BILAN	22
2.3. COMPTE DE RESULTATS	23
2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	24
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GROWTH	29
3.1. RAPPORT DE GESTION	29
3.2. BILAN	31
3.3. COMPTE DE RESULTATS	32
3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	33
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT STABILITY	49
4.1. RAPPORT DE GESTION	49
4.2. BILAN	51
4.3. COMPTE DE RESULTATS	52
4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	53

1. INFORMATIONS GENERALES SUR L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

1.1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

Date de constitution de l'organisme de placement collectif

9 février 1987

Société de gestion

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Forme juridique : société anonyme

Siège social : Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles

Date de constitution : 30 juin 2006

Durée d'existence : illimitée

Type de gestion :

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 19 avril 2014 relative aux organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) et à leurs gestionnaires et à l'arrêté royal du 25 février 2017 relatif à certains organismes de placement collectif alternatifs publics et à leurs sociétés de gestion.

Liste des autres fonds gérés :

BNP Paribas B Pension Balanced, BNP Paribas B Pension Stability, BNP Paribas B Pension Growth et Crelan Pension Fund

Liste des sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée :

BNP Paribas B Control, BNP Paribas B Strategy, BNP Paribas B Invest, BNP Paribas Fix 2010, BNPPF Private, Bpost Bank Fund, Fortis B Fix 2006, Post-Fix Fund.

Administrateurs :

Fabrice Silberzan, Président, Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Carolus Janssen, Administrateur, Head of Multi Asset Solutions de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Marnix Arickx, Administrateur, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium.

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium.

Alain Kokocinski, Administrateur indépendant.

Olivier Lafont, Administrateur, Head of Strategy, Corporate Development & Organisation de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Hans Steyaert, Administrateur, Head of Operational Change Management de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Lutgarde Sommerijns, Administrateur Indépendant.

Ephraïm Marquer, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 1er février 2018, jusqu'au 15 mai 2018)

Denis Panel, Administrateur, Head of Investments (MAQs) de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 5 novembre 2018)

Pierre Picard, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 5 novembre 2018)

Personnes physiques chargées de la direction effective :

Marnix Arickx, Administrateur et CEO

Olivier Lafont, Administrateur

Stefaan Dendauw, Administrateur

Hans Steyaert, Administrateur

Commissaire :

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.C.R.L., Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem représentée par Bernard De Meulemeester

Capital : 54.114.320,03 EUR

METROPOLITAN-RENTASTRO

Délégation de l'administration

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Lozum 25 - 1000 Bruxelles

Service financier

Réseau de distribution "Fintro", BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

Réseau de distribution « Fintro », BNP Paribas Fortis S.A.

Crelan S.A.

Beobank

Europabank S.A.

MFEX Mutual Funds Exchange

Keytrade Bank

Leo Stevens & Cie

MeDirect

Mediterranean Bank

Société Générale Private Banking

Dépositaire

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas Securities Services, 60 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg - LUXEMBOURG

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 55, §2 de la loi du 19 avril 2014 ont été déléguées pour les valeurs mobilières et les liquidités.

Commissaire

PwC Reviseurs d'entreprises S.C.C.R.L., Woluwedal, 18 - 1932 Sint-Stevens-Woluwe représentée par Damien Walgrave

Promoteur

Réseau de distribution "Fintro", BNP Paribas Fortis S.A. Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles

Type de parts offertes au public

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers.

Liste des compartiments et des classes d'actions

Balanced Classe « Classic », Classe « B »

Growth Classe « Classic », Classe « O »

Stability Classe « Classic », Classe « B »

Classe « Classic » / Classe « B »

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du compartiment (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers.

Classe « Classic » : la commercialisation des parts est assurée par l'intermédiaire du réseau de distribution « Fintro », BNP Paribas Fortis S.A.

Classe « B » : la commercialisation des parts est assurée par des intermédiaires autres que le réseau de distribution « Fintro », BNP Paribas Fortis S.A.

Classe « O »

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Cette classe est réservée aux fonds commun de placement gérés par une Société de Gestion appartenant au groupe BNP Paribas. Cette classe se distingue des autres classes par l'application d'une contribution différente à la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement, et par le tarif différent de la commission de commercialisation.

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

METROPOLITAN-RENTASTRO est un fonds commun de placement régi par les dispositions du Code des impôts sur le revenu 1992 relatives aux fonds d'épargne-pension.

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 19 avril 2014 relative aux organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) et à leurs gestionnaires et à l'arrêté royal du 25 février 2017 relatif à certains organismes de placement collectif alternatifs publics et à leurs sociétés de gestion.

Il n'a pas de personnalité juridique propre et ses actifs sont la propriété indivise des participants.

Les droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds, qui est indépendant de celui de la Société de Gestion, sont représentés par des parts, subdivisées en millièmes de parts, qui font l'objet d'inscriptions nominatives auprès des intermédiaires financiers où le compte d'épargne-pension a été ouvert. Le nombre de parts n'est pas limité.

La gestion du Fonds est assurée par la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT BELGIUM S.A, depuis le 1er octobre 2006.

Les comptes du Fonds et de la Société de Gestion sont vérifiés par un commissaire agréé.

Les rapports financiers du Fonds sont tenus sans frais à la disposition des participants au siège de la Société de Gestion et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions et les rachats.

La Société de Gestion établit la valeur nette d'inventaire des parts de copropriété du Fonds chaque jour ouvrable bancaire.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des participants se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois d'avril, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulgarion d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Modalités pratiques de vote

1. L'approche client

BNPP AM conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP AM afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP AM vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP AM ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP AM, BNPP AM s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP AM sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

2. Comité de vote

BNPP AM a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

- a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour
- b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote
- c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.
- d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.
- e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc
- f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.

5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP AM est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifique que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;
- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP AM et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP AM demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP AM, à savoir :

- i. Le Responsable de gestion
- ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne
- iii. Le Président

6. Transparence & Reporting

BNPP AM est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP AM ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP AM. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

1. Approbation des comptes
2. Opérations financières
3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux
4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote:

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

Déclaration suivant l'article 83 de l'Arrêté Royal du 25 février 2017

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs au Fonds constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis du Fonds qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2018, sont disponibles sur le site Internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Belgium (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V):

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Belgium ²	295	23.785	3.824

¹ **NB 1** : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués à la clôture, en mai 2018, de la campagne annuelle de rémunération variable, sur la base du périmètre des effectifs arrêtés au 31 octobre 2017. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

NB 2 : Pour mémoire, le niveau 3 de la réglementation OPCVM V (fixant notamment les montants minimums de différé etc ...) a été publié en mars 2016 et s'applique pour la première fois à l'année de performance 2017, c'est-à-dire aux rémunérations variables qui ont été attribuées en mars 2018.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les 20 collaborateurs de la succursale allemande, dont aucun n'a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2017 à 3,215 K EUR et 816 K EUR.

METROPOLITAN-RENTASTRO

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Belgium dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « *Collaborateurs Régulés*³ » (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V):

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Belgium	11	2.142
<i>dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / gérants de mandats européens</i>	3	396

Autres informations sur BNPP AM Belgium:

- Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion

	Nombre de fonds au 31.12.2018	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2018 ⁴
OPCVM	37	17
Fonds d'Investissement Alternatifs	57	18

- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2017/2018, a été réalisé entre mai et juillet 2018. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités du périmètre intégré de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Generally Satisfactory ». En effet, aucun problème majeur n'a été relevé. Cependant, conformément à l'approche d'amélioration continue de BNP Paribas Asset Management, une recommandation a été émise qui vise à mieux harmoniser les modalités de rémunération différée d'un dirigeant de BNP Paribas Asset Management, par ailleurs soumis à l'encadrement des rémunérations prévu par la transposition française de la directive CRD IV.
- En 2018, la politique de rémunération a été adaptée, sous la supervision de l'AMF et conformément aux exigences de la directive OPCVM, afin d'améliorer au moyen des instruments de rémunération différée, l'alignement de l'intérêt des collaborateurs identifiés. Notamment, la performance des fonds les plus représentatifs de BNP Paribas Asset Management a un poids accru dans ces nouveaux instruments.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

Opérations de financement sur titres

Le Fonds ne s'engagera pas dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

⁴ Les montants ainsi communiqués tiennent compte des fonds maîtres-nourriciers.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Conjoncture

L'activité mondiale, particulièrement dynamique au second semestre 2017, s'est tassée début 2018, à part aux Etats-Unis où les indicateurs sont restés très solides. Partout dans le monde, et alors que les enquêtes d'activité ne montraient pas les signes attendus d'amélioration le second semestre 2018 a été marqué par la montée des incertitudes et des révisions à la baisse de la croissance mondiale qui demeure toutefois assez solide. Les aspects politiques ont joué un rôle important tout comme les craintes sur la pérennité de la croissance mondiale. Après la hausse des droits de douane aux Etats-Unis sur de nouveaux produits chinois entrée en vigueur en septembre, la menace protectionniste a continué à être un facteur suivi de près par les observateurs. La prudence face à l'évolution de la conjoncture mondiale a caractérisé l'attitude des banques centrales. Tout en continuant à remonter ses taux directeurs, la Fed a infléchi son discours en fin d'année pour mettre l'accent sur l'approche plus flexible de la politique monétaire qu'elle entend mettre en œuvre en 2019. La BCE a commencé très prudemment la sortie du QE (Quantitative Easing) en toute fin d'année et répète que ses taux directeurs ne seront pas relevés avant l'automne 2019. Après être monté à plus de 75 dollars le baril (pour le WTI), le prix du pétrole a nettement reflué pour retrouver le 24 décembre son plus bas niveau depuis le mi-2017 à 42 dollars. Il termine l'année à 45, en baisse de 25 % en douze mois alors que la production américaine de brut n'a pas cessé de progresser.

Etats-Unis

Après une hausse de 2,3 % au 4e trimestre 2017 et de 2,2 % au 1er trimestre 2018, le PIB américain a accéléré en 2018 progressant de 4,2 % au 2e trimestre et de 3,4 % au 3e. En pour l'ensemble de l'année, elle devrait s'établir à 3,0 % environ et reviendrait vers 2,3 % en 2019, ce qui demeure une croissance supérieure au potentiel. Le marché du travail est toujours très solide comme l'illustre un taux de chômage tombé à son plus bas niveau depuis décembre 1969 (3,7 %). Les salaires commencent à montrer des signes d'accélération. Dans ce contexte, la consommation des ménages a été dynamique en fin d'année. Quelques déceptions sont toutefois apparues sur l'investissement et les commandes de biens durables ainsi que sur les enquêtes régionales dans le secteur manufacturier. Les hausses des prix à la consommation restent pour l'instant maîtrisées : après avoir montré des signes d'accélération à l'été, l'inflation sous-jacente (hors alimentaire et énergie) s'est stabilisée sous 2 %. Certaines entreprises (tous secteurs confondus) font état d'inquiétudes sur leur activité à venir en lien avec la hausse des droits de douane décidée par l'administration Trump. Le parti Démocrate a regagné la majorité à la Chambre des représentants à l'issue des élections de mi-mandat du 6 novembre. Le désaccord sur le financement de la construction du mur à la frontière mexicaine a débouché sur une paralysie partielle du gouvernement fédéral.

Europe

Après la très forte croissance au second semestre 2017, qui avait amené le glissement annuel du PIB à son plus haut niveau depuis début 2011 (2,8 % puis 2,7 % aux 3e et 4e trimestres 2017) et alors que 2018 semblait partie sur la même tendance, il a fallu revoir à la baisse les attentes de croissance face au ralentissement constaté et à des indicateurs très décevants. Après une croissance du PIB de 0,2 % au 3e trimestre 2018 (0,4 % au 1er et au 2e), les enquêtes d'activité font en effet craindre la poursuite du ralentissement. L'indice PMI composite, qui reflète l'opinion des directeurs des achats sur l'activité (secteur manufacturier et services), est tombé en décembre à son plus bas niveau en quatre ans alors qu'il s'était établi à son plus haut en près de 12 ans en janvier. De surcroît, les comptes nationaux font ressortir la faiblesse de la demande intérieure finale au 3e trimestre. Toutefois, plusieurs éléments paraissent encourageants, en particulier la reprise régulière de l'emploi (avec un taux de chômage tombé à 8,1 %, au plus bas depuis dix ans), qui commence à se traduire par une remontée plus nette des salaires, et une distribution du crédit au secteur privé toujours dynamique. La montée des incertitudes (protectionnisme, situation italienne) représente un risque pour les prochains trimestres. L'inflation est passée de 1,3 % en janvier 2018 à 1,6 % en décembre tandis que l'inflation sous-jacente (hors alimentaire et énergie) a continué à évoluer sans tendance autour de 1 % en glissement annuel.

Japon

Le PIB s'est contracté au 1er trimestre 2018 (-1,3 % en rythme annualisé) sous l'effet de la baisse de la consommation et d'un net ralentissement des exportations. Il a rebondi au 2e trimestre (+2,8 %) puis s'est à nouveau contracté au 3e (-2,5 %) sous l'effet de facteurs naturels exceptionnels (typhons, tremblement de terre). Même si les indices d'activité ont légèrement reflué au 3e trimestre, l'enquête de conjoncture Tankan traduit une demande intérieure toujours solide et non une inflexion de la croissance. Après être tombé en mai à son plus bas niveau depuis 26 ans (à 2,2 %), le taux de chômage est resté très modeste (2,5 % en novembre). Une légère accélération salariale commence à se dessiner. Du côté politique, la baisse de popularité de Shinzo Abe a suscité quelques inquiétudes mais n'a pas empêché sa réélection à la tête du parti libéral-démocrate en septembre 2018. Ce résultat assure son maintien au poste de Premier ministre et, du point de vue des investisseurs, la poursuite de la politique économique volontariste du gouvernement. L'inflation totale est passée de 0,6 % en novembre 2017 à 0,8 % un an plus tard mais l'indice hors produits alimentaires frais et énergie a évolué sans tendance à un niveau (+0,3 % en novembre) largement inférieur à l'objectif. Malgré ce résultat peu flatteur, la Banque du Japon (BoJ) réduit graduellement ses achats de titres et, fin juillet, a ajusté sa politique de contrôle de la courbe des taux. La fourchette d'évolution du rendement des JGBs à 10 ans, toujours centrée autour de 0 %, pourra désormais aller jusqu'à 0,20 % contre 0,10 % auparavant. Toutefois, face aux anticipations d'une normalisation plus rapide de sa politique monétaire apparues fin 2018, le gouverneur de la Banque du Japon répète que l'objectif d'inflation reste la priorité.

Marchés émergents

En 2018, les économies émergentes ont connu des fortunes diverses, les fragilités structurelles spécifiques à certains pays (comme l'Argentine, contrainte de demander l'aide du FMI, ou la Turquie) et des turbulences politiques (Brésil par exemple) dans certains autres sont clairement apparues au moment où la remontée des taux aux Etats-Unis a poussé les investisseurs à s'interroger sur les perspectives pour les zones émergentes. L'absence de contagion aux devises de pays émergents présentant de meilleurs fondamentaux et la remontée de la livre turque et du peso argentin au 4e trimestre sont des signes encourageants. Les enquêtes auprès des directeurs d'achats montrent une inflexion de l'activité dans le secteur manufacturier avec un indice agrégé pour les émergents se rapprochant du seuil de contraction (de 52,2 fin 2017 à 50,3 fin 2018). Ce signal doit être nuancé : le commerce mondial n'a pas fléchi et le tassement des enquêtes a pu être accentué par les inquiétudes autour de la « guerre commerciale ». Les enquêtes dans le secteur des services ont rebondi en fin d'année. En Chine, l'économie ralentit graduellement (de 6,8 % fin 2017 à 6,5 % au 3e trimestre 2018) sous l'effet de la limitation volontaire du crédit. Elle a retrouvé son rythme le plus lent depuis 2009, ce qui a conduit les autorités à annoncer à l'automne des mesures monétaires et budgétaires de soutien de la demande intérieure. Les indicateurs publiés en fin d'année (exportations, ventes au détail, production industrielle, enquêtes d'activité) ont confirmé le ralentissement en cours qui, de l'avis même des autorités, ne résulte pas encore de la hausse des droits de douane aux Etats-Unis.

Politique monétaire

Les taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) n'ont pas été modifiés (taux d'intérêt des opérations principales de refinancement à 0 %, facilité de prêt marginal à 0,25 % et facilité de dépôt à -0,40 %) depuis mars 2016. Plusieurs recalibrages des mesures non conventionnelles ont été décidés en 2018. En mars, le « biais baissier », qui avait été introduit en 2016 et prévoyait une éventuelle prolongation ou augmentation des achats de titres a été supprimé. Il n'était déjà plus l'élément central de la communication. La question des modalités de sortie du QE (Quantitative Easing ou assouplissement quantitatif) a davantage agité les observateurs alors que l'activité économique a montré des signes de ralentissement et que l'inflation est restée modérée. A l'issue du Conseil des gouverneurs du 14 juin, la BCE a proposé une feuille de route très précise : les achats nets de titres effectués dans le cadre du PSPP (Public Sector Purchase Programme), qui s'élevaient à 30 milliards d'euros par mois depuis janvier, seront réduits à 15 milliards après septembre et s'achèveront en décembre ; les réinvestissements des titres arrivés à échéance seront poursuivis permettant la stabilisation du bilan à partir de janvier 2019. Par ailleurs, les taux directeurs « resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019 ». Par la suite, la BCE a consacré sa communication officielle à confirmer cette annonce de normalisation du QE et à piloter les anticipations d'une première remontée des taux à l'automne 2019. Mario Draghi s'est montré plus prudent en fin d'année sur le scénario économique, mentionnant, notamment, la montée des risques extérieurs (ralentissement de la croissance mondiale, protectionnisme, conditions sur les marchés financiers) et intérieurs. La BCE reste toutefois convaincue que l'expansion de l'activité devrait se poursuivre et que les tensions sur l'appareil de production et l'emploi entraîneront une accélération de l'inflation sous-jacente à moyen terme.

En 2018, la Réserve fédérale américaine (Fed) a remonté ses taux en mars, juin, septembre et décembre, les décisions étant à chaque fois parfaitement anticipées. Depuis la réunion du FOMC des 18 et 19 décembre, le taux objectif des fonds fédéraux évolue entre 2,25 % et 2,50 %. C'est la 9e hausse depuis le début de la remontée en décembre 2015. Par ailleurs, la Fed a commencé en octobre 2017 à réduire la taille de son bilan en limitant les réinvestissements des titres (T-notes et titres MBS adossés à des crédits hypothécaires) arrivés à maturité. Depuis, 385 milliards de dollars n'ont pas été réinvestis. Selon la Fed, ces opérations se poursuivent sans heurts et n'ont pas besoin d'être ajustées. La transition à la tête de la Fed en février 2018, qui avait pourtant suscité quelques inquiétudes, s'est bien déroulée. Le nouveau Président, Jerome Powell, siégeait déjà au FOMC et s'est résolument inscrit dans la continuité de Janet Yellen. Par exemple, depuis mai, la Fed indique officiellement que son objectif d'inflation est « symétrique » autour de 2 %. Par ailleurs, Jerome Powell a rappelé la difficulté à estimer la croissance potentielle et les variables qui en découlent, justifiant ainsi une approche pragmatique de la politique monétaire. Grâce au dynamisme de l'économie américaine, les membres du FOMC ont pu se montrer confiants quant à la nécessité de continuer à relever les taux directeurs mais ont nuancé leur analyse en fin de période. Face à la montée des risques sur la croissance mondiale et aux turbulences traversées par les marchés financiers au 4e trimestre, la Fed a indiqué qu'elle se référerait désormais davantage aux données économiques et adopterait une approche plus flexible de la politique monétaire. En décembre, il est apparu que la Fed avait revu à la baisse le taux considéré comme neutre pour les fonds fédéraux par rapport au niveau affiché en septembre (de 2,90 % à 2,75 %) et n'envisageait plus que deux hausses en 2019 (contre trois auparavant) et une en 2020. La Fed prévoit toujours une croissance du PIB supérieure à son potentiel, mais Jerome Powell a adopté un discours plus prudent et semble hésiter au moment d'amener la politique monétaire en territoire restrictif.

Marchés des changes

Dès le début de l'année, la parité EUR/USD s'est orientée à la hausse, revenant rapidement vers 1,25, au plus haut depuis fin 2014. Durant cette phase, l'euro a été soutenu par l'hypothèse d'une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire de la BCE et par des indicateurs économiques très solides. Fin janvier, la déclaration du Secrétaire au Trésor américain (« un dollar plus faible est bon pour nous ») a entraîné la parité ponctuellement au-dessus de 1,25. Elle s'est stabilisée légèrement sous ce niveau jusqu'à la mi-avril au moment où les thèmes qui gouvernaient les évolutions de la parité EUR/USD se sont inversés face à l'accumulation de données économiques américaines meilleures qu'attendu et au tassement des indicateurs ailleurs. Ce scénario d'une désynchronisation de la croissance entre les Etats-Unis et le reste du monde a amené les opérateurs à envisager une politique monétaire plus agressive de la Fed, ce qui a provoqué des tensions sur les taux longs américains et des sorties de capitaux des zones émergentes. Les fortes turbulences traversées par plusieurs devises (peso argentin et livre turque notamment) pénalisées par des faiblesses structurelles ont entraîné le repli vers les devises des pays développés traditionnellement considérées comme des refuges (yen, franc suisse et, dans une moindre mesure, dollar américain). La parité EUR/USD s'est rapidement dirigée vers 1,15, retombant même ponctuellement à 1,13 à la mi-août. Ce mouvement a éloigné encore davantage l'euro de sa valeur fondamentale et amené le Président Trump à déclarer, une nouvelle fois, que le dollar est trop élevé. La parité EUR/USD a alors rebondi puis connu des variations erratiques avant de repartir à la baisse sur fond d'incertitudes sur la situation politique en Italie pour tomber à 1,12 environ le 12 novembre, au plus bas depuis la mi-2017. A partir de la mi-novembre, elle a évolué entre 1,13 et 1,15 au gré des décisions et des commentaires sur la politique monétaire de part et d'autre de l'Atlantique. La parité EUR/USD termine à 1,1450, en baisse de 4,6 % en douze mois.

Au cours des douze derniers mois, la parité USD/JPY a connu une évolution heurtée dans un intervalle large (105 – 114). En mars, la parité a retrouvé ses plus bas niveaux depuis novembre 2016 à moins de 105 contre 112,65 fin 2017. Les anticipations d'une inflexion de la politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) ont contribué à ce renforcement du yen malgré les dénégations du gouverneur Kuroda. Ces attentes ont été alimentées par les difficultés du Premier ministre Abe, impliqué indirectement dans un trafic d'influence. En outre, face aux turbulences sur les marchés financiers provoquées par les mesures protectionnistes américaines, le statut de devise refuge du yen a joué. Dès fin avril, la remontée généralisée du dollar a renvoyé la parité au-delà de 112 malgré l'inflexion un peu moins accommodante prise par la politique monétaire de la BoJ en juillet. Il a fallu attendre la dernière quinzaine de l'année pour observer une nouvelle appréciation du yen. Les investisseurs anticipent la poursuite de la réduction des achats de titres et envisagent une remontée des taux directeurs face aux difficultés des institutions financières accrues par des taux négatifs. Le yen termine l'année à 109,72 pour un dollar, en hausse de 2,7%.

Marchés obligataires

Dès le début de 2018, plusieurs facteurs ont provoqué une nette dégradation du marché obligataire américain : craintes d'une offre de titres trop importante et anticipations d'un durcissement plus marqué qu'attendu des politiques monétaires dans les grands pays développés en général et aux Etats-Unis en particulier. En février, l'hypothèse d'une accélération de l'inflation après la publication de salaires horaires largement supérieurs aux attentes a encore accentué les tensions. Le rendement du T-note à 10 ans a ainsi rapidement atteint 2,90 % en février, a évolué un temps entre ce niveau et 2,75 %, puis s'est tendu à nouveau pour atteindre 3,11 % le 17 mai (soit une tension de 70 pb par rapport à fin 2017). Il s'est alors très brutalement détendu dans un mouvement de fuite vers la sécurité sur fond de craintes géopolitiques et politiques et, de la mi-mai à la mi-septembre, a évolué sans direction entre 2,80 % et 3,00 % avant de franchir le seuil de 3 % significativement à la hausse pour la deuxième fois de l'année pour atteindre près de 3,25 % le 5 octobre (plus haut depuis mai 2011). Les propos très optimistes du Président de la Fed, la publication du rapport sur l'emploi et une envolée de l'indice ISM non-manufacturier à un record historique expliquent ce mouvement. Jusqu'à la mi-novembre, le rendement du T-note à 10 ans a varié entre 3,25 % et 3,05 % au gré des publications des données sur l'inflation et sur les salaires et des commentaires de la Fed. Par la suite, une détente s'est mise en place, accentuée par les difficultés des actions, les doutes sur la croissance mondiale et quelques indicateurs décevants sur l'économie américaine. Le rendement du T-note à 10 ans termine l'année à 2,68 %, au plus bas depuis fin janvier. La tension sur douze mois ressort à 27 pb seulement malgré la remontée de 100 pb des taux directeurs.

Le rendement du Bund allemand à 10 ans a connu une évolution heurtée pour terminer l'année à 0,24 % contre 0,43 % fin 2017, soit une détente de 19 pb et une nette surperformance par rapport au marché américain. En raison des anticipations d'une normalisation plus rapide de la politique monétaire de la BCE et des tensions sur les taux longs américains, il avait atteint 0,75 % à la mi-février (plus haut depuis l'automne 2015). Par la suite, le discours à nouveau accommodant de la BCE, un léger repli des enquêtes d'activité dans la zone euro et une inflation toujours basse l'ont renvoyé vers 0,50 % fin mars avant de nouvelles turbulences en particulier lorsque le résultat des élections législatives italiennes du 4 mars a fait ressurgir le « risque zone euro ». Le 29 mai, le rendement du Bund à 10 ans est passé sous 0,30 % (ce qui ne s'était plus produit depuis le mi-2017), certains aspects de l'accord de gouvernement conclu le 21 mai par le Mouvement 5 étoiles (M5S) et la ligue faisant craindre que l'Italie s'engage sur une voie amenant inexorablement à un creusement du déficit budgétaire. Ce thème explique l'essentiel des variations des obligations de la zone euro dans les mois qui ont suivi. L'écart entre les taux italiens et allemands à 10 ans, qui évoluait autour de 120 pb jusqu'au printemps, est rapidement passé au-dessus de 250 pb (au plus haut depuis mi-2013) pour évoluer autour de ce niveau de mai à octobre. Cet écart s'est inscrit un peu au-dessus de 325 pb à la mi-octobre puis s'est réduit après les concessions de Rome pour revenir à 250 pb.

Marchés des actions

2018 avait commencé sous les meilleurs auspices pour les actions mondiales. La tendance haussière, qui s'était mise en place fin 2017 s'est poursuivie jusqu'en janvier 2018 où l'indice MSCI AC World a enregistré sa quinzième hausse mensuelle consécutive. Début février, les actions ont été frappées par une sérieuse secousse. Entre le 26 janvier et le 8 février, l'indice MSCI AC World (en dollars) a perdu 9 % lorsque des craintes inflationnistes sont apparues. Des facteurs « techniques » impliquant notamment des produits financiers vendeurs à terme de volatilité ont amplifié la baisse des actions. Une remontée chaotique, facilitée par l'environnement macro et microéconomique porteur, a pu être observée après cette violente baisse mais un certain attentisme a prévalu jusqu'à la fin du 2e trimestre. Les doutes des investisseurs ont été alimentés par plusieurs risques, au premier rang desquels la montée du protectionnisme et la partielle remise en question de l'hypothèse d'une croissance mondiale synchronisée. Mais c'est indubitablement la politique commerciale du Président Trump qui a donné le la sur les actions. Les investisseurs se sont peu à peu rassurés en voyant que la « guerre commerciale » resterait vraisemblablement une affaire sino-américaine et pas mondiale. Toutefois la visibilité sur ce sujet ne s'est pas améliorée. Les résultats des entreprises sont restés très porteurs, en particulier aux Etats-Unis grâce à la baisse de la fiscalité qui a dopé l'économie américaine. Dans ce contexte, à fin septembre, les actions mondiales affichaient encore une hausse par rapport à fin 2017 (+2,2 % pour l'indice MSCI AC World) grâce à une belle progression des indices américains (+9,1 % pour le MSCI USA). Le dernier trimestre est venu radicalement changer la donne. L'indice MSCI AC World, après avoir enregistré en octobre son plus fort recul mensuel depuis mai 2012 (-7,6 %) et une modeste hausse en novembre (+1,3 %), a perdu 7,2 % en décembre malgré un rebond après Noël. La baisse annuelle (-11,2 %) est la plus importante depuis 2008. Les marchés émergents ont perdu 16,6 % en raison d'une contreperformance au début de l'été sur fond de sorties massives des capitaux de plusieurs pays émergents présentant des fondamentaux moins solides et moins susceptibles de résister à la remontée des taux de la Fed et du dollar. La baisse des actions mondiales en octobre a été initiée par une tension sur les taux longs américains sur fond d'accélération des salaires et d'anticipations de resserrement plus rapide de la politique monétaire aux Etats-Unis. Ces inquiétudes se sont rapidement dissipées mais le fond du problème n'a pas été évacué. Les investisseurs éprouvent en effet des difficultés à appréhender les conséquences pour les marchés financiers de la normalisation de la politique monétaire des pays du G4, Fed en tête, et sont donc particulièrement sensibles à toute inflexion dans ce domaine. La nervosité des investisseurs a été alimentée par les craintes sur la croissance mondiale renforcées par les signes de ralentissement de l'économie chinoise. Les facteurs politiques ont également retenu l'attention des investisseurs et contribué à la remontée de la volatilité sur les actions par rapport aux très bas niveaux établis en 2017. Les variations annuelles (prix des indices en devises locales, hors dividendes réinvestis) pour les grands marchés développés ressortent comme suit : -6,2 % pour le S&P 500, -12,1 % pour le Nikkei 225 et -14,3 % pour l'EuroStoxx 50.

1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.18

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE METROPOLITAN-RENTASTRO (FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Metropolitan-Rentastro (Fonds Commun de Placement de droit belge) (le « Fonds Commun de Placement »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'assemblée générale du 27 avril 2017, conformément à la proposition du Conseil d'Administration de la société de gestion désignée. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Metropolitan-Rentastro durant 8 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels du Fonds Commun de Placement, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. L'actif net globalisé s'élève à EUR 858.083.005,74 et le compte de résultats globalisé se solde par une perte de l'exercice de EUR 87.221.323,40. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Nom	Devise	Actif net	Résultat
Metropolitan-Rentastro Balanced	EUR	14.086.358,83	-1.101.169,20
Metropolitan-Rentastro Growth	EUR	833.194.715,83	-85.545.511,13
Metropolitan-Rentastro Stability	EUR	10.801.931,08	-574.643,07

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Fonds Commun de Placement au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs Alternatifs en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du de l'organe de gestion et des préposés de la société de gestion désignée les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la société de gestion désignée relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs Alternatifs en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration de la société de gestion désignée d'évaluer la capacité du Fonds Commun de Placement à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée a l'intention de mettre le Fonds Commun de Placement en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société de gestion désignée;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds Commun de Placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du Commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée à cesser l'exploitation du Fonds Commun de Placement;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'Administration de la société de gestion désignée notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

METROPOLITAN-RENTASTRO

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'Administration de la société de gestion désignée

Le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et du règlement de gestion du Fonds Commun de Placement.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (« ISA ») applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, et les autres informations contenues dans le rapport annuel et le respect du règlement de gestion et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Fonds Commun de Placement au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et au règlement de gestion;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation du règlement de gestion ou du Code des sociétés.

Woluwe-Saint-Etienne, le 29 mars 2019

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par

Damien Walgrave
Reviser d'Entreprises

1.4. BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	858.083.005,74	928.195.638,26
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	794.734.578,60	889.533.677,21
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	170.442.251,92	234.609.623,60
B. Instruments du marché monétaire	5.883.539,77	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	593.514.838,15	639.425.640,09
D. Autres valeurs mobilières		39,37
E. OPC à nombre variable de parts	24.893.948,76	15.498.374,15
IV. Créances et dettes à un an au plus	3.109.235,94	3.695.259,53
A. Créances		
a. Montants à recevoir	3.716.297,95	6.584.058,77
b. Avoirs fiscaux	314.329,45	101.165,21
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-921.071,21	-2.983.823,40
c. Emprunts (-)	-320,25	-6.141,05
V. Dépôts et liquidités	60.404.686,27	34.625.025,54
A. Avoirs bancaires à vue	60.404.686,27	34.625.025,54
VI. Comptes de régularisation	-165.495,07	341.675,98
B. Produits acquis	1.238.199,19	1.876.246,50
C. Charges à imputer (-)	-1.403.694,26	-1.534.570,52
TOTAL CAPITAUX PROPRES	858.083.005,74	928.195.638,26
A. Capital	946.119.306,47	847.735.032,53
B. Participations au résultat	-814.977,33	762.161,21
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-87.221.323,40	79.698.444,52

1.5. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-97.222.222,45	68.089.239,37
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-4.615.824,30	-3.230.145,50
B. Instruments du marché monétaire	8.928,36	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-94.650.249,76	80.950.181,66
D. Autres valeurs mobilières		1,28
E. OPC à nombre variable de parts	-1.443.679,73	657.436,23
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	3.478.602,98	-10.288.234,30
II. Produits et charges des placements	19.975.083,26	21.225.367,92
A. Dividendes	18.638.491,52	17.152.363,57
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	3.888.210,54	4.758.029,17
b. Dépôts et liquidités	4.756,89	53.621,78
C. Intérêts d'emprunts (-)	-159.964,09	-157.354,91
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-2.403.530,52	-2.038.039,50
F. Autres produits provenant des placements	7.118,92	1.456.747,81
III. Autres produits	1,09	1,28
B. Autres	1,09	1,28
IV. Coûts d'exploitation	-9.974.185,30	-9.616.164,05
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-253.843,14	-224.914,60
B. Charges financières (-)	-124.402,62	-46.867,20
C. Rémunération due au dépositaire (-)		
Classic	-370.411,57	-360.601,64
O	-88.893,39	-81.033,93
B	-907,91	-593,67
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
Classic	-7.481.576,04	-7.248.490,98
B	-30.260,60	-19.791,91
b. Gestion administrative et comptable		
Classic	-370.411,34	-360.600,55
O	-88.893,36	-81.033,62
B	-907,78	-593,63
J. Taxes		
Classic	-704.773,65	-732.907,13
O	562,37	-16.894,15
K. Autres charges (-)	-459.466,27	-441.841,04
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	10.000.899,05	11.609.205,15
Sous-total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-87.221.323,40	79.698.444,52
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-87.221.323,40	79.698.444,52
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-88.036.300,73	80.460.605,73
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-87.221.323,40	79.698.444,52
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-814.977,33	762.161,21
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	88.036.300,73	-80.460.605,73

1.6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-) annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

METROPOLITAN-RENTASTRO**1.6.2. Taux de change**

	31.12.18		31.12.17	
1 EUR	1,6238	AUD	1,5352	AUD
	1,5613	CAD	1,5045	CAD
	1,1269	CHF	1,1702	CHF
	7,4624	DKK	7,4454	DKK
	0,8976	GBP	0,8876	GBP
	8,9502	HKD	9,3870	HKD
	125,4207	JPY	135,2701	JPY
	9,8988	NOK	9,8218	NOK
	10,1350	SEK	9,8315	SEK
	1,1432	USD	1,2008	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BALANCED

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 31/01/2014 au prix de 100 EUR par part pour la classe « B ».

Le 14/03/2016 au prix de 100 EUR par part pour la classe « Classic ».

2.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif du compartiment (le feeder) est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible, en investissant en permanence au minimum 95% de ses actifs dans le FCP (le master) de droit belge non ucits BNP Paribas B Pension Balanced. La composition des avoirs du master respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension prévues à l'article 145-11, CIR 1992, afin de permettre aux participants du compartiment feeder de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus, tout en se conformant à la législation sur les fonds de placement en vigueur en Belgique.

2.1.3. Politique de placement du compartiment

Le feeder investira en permanence au minimum 95% de ses actifs dans la classe "O" du FCP (master) de droit belge non ucits BNP Paribas B Pension Balanced. Le restant (5% des actifs maximum) sera exclusivement investi en liquidités.

Informations concernant le master*

Le master BNP Paribas B Pension Balanced est un fonds commun de placement de droit belge, géré par la société de Gestion BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium.

L'objectif du master est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite sectorielle, en euro, ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace économique européen. Le master réalisera un investissement équilibré en actions d'entreprises de l'Espace économique européen ainsi qu'en obligations et autres titres de créances libellés en euros ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace économique européen. A titre accessoire, le master peut procéder à d'autres investissements. La gestion est orientée vers une composition de portefeuille de 50% en actions et 50% en obligations. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille. La grande majorité des obligations ont au moins un rating "investment grade".

La composition des avoirs du master respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

Le master s'adresse plus particulièrement à des investisseurs présentant un profil de risque neutre.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium, comme Société de Gestion pour le master comme pour le feeder, a établi des règles de conduite interne, pour assurer que le master fournit au feeder tous les documents et toutes les informations nécessaires pour que ce dernier respecte les exigences de la législation. Les règles de conduite internes prévoient, entre autres, des dispositions en matière de négociation des titres, des procédures pour assurer la livraison des informations et documents, et des dispositions relatives au rapport du commissaire.

* Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations concernant le fonds (prospectus, rapport semestriel, rapport annuel, règlement de gestion et règles de conduite interne du FCP BNP Paribas B Pension Balanced), en français et en néerlandais, en consultant le site : www.bnpparibas-am.be, ou auprès du prestataire de service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles.

Comparaison des frais récurrents

	Frais directs de Metropolitan-Rentastro Balanced (Investissement dans le master via la classe « O »)	Frais indirects de BNP Paribas B Pension Balanced (Investissement dans le master via la classe « O » - pas accessible pour un investisseur particulier)	Frais directs de BNP Paribas B Pension Balanced (classe « Classic »)
Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement	1,00%	0,00%	1,00%
Rémunération de l'administration	0,03%	0,05%	0,05%
Rémunération du dépositaire	0,03%	0,05%	0,05%
Autres frais	0,0265%	0,05%	0,05%
Taxe annuelle	0,00%	0,01%	0,0925%
TOTAL		1,2465%	1,2425%

Catégories d'actifs autorisés : parts d'organismes de placement collectif, à savoir la classe « O » du FCP BNP Paribas B Pension Balanced, liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées : le Fonds ne peut pas recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, ni à titre de couverture ni en vue de la réalisation des objectifs de placement.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux : les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

2.1.4. Politique suivie pendant l'exercice du master

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Nous conservons notre positionnement structurel sur les actions de petites et micro-capitalisations, de même que notre allocation aux actions belges dans le cadre de l'exposition du portefeuille aux actions européennes.

2.1.5. Politique future du master

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

2.1.6. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs.

2.1.7. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 5.

2.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	14.086.358,83	8.941.749,47
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	14.090.679,50	8.925.090,12
E. OPC à nombre variable de parts	14.090.679,50	8.925.090,12
IV. Créances et dettes à un an au plus	1.496,08	25.064,86
A. Créances		
a. Montants à recevoir	171.310,96	214.241,99
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-169.814,88	-185.547,25
c. Emprunts (-)		-3.629,88
V. Dépôts et liquidités	7.720,69	
A. Avoirs bancaires à vue	7.720,69	
VI. Comptes de régularisation	-13.537,44	-8.405,51
C. Charges à imputer (-)	-13.537,44	-8.405,51
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14.086.358,83	8.941.749,47
A. Capital	15.256.426,32	8.383.673,67
B. Participations au résultat	-68.898,29	198.394,25
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.101.169,20	359.681,55

2.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-969.874,31	426.588,93
E. OPC à nombre variable de parts	-969.874,31	426.588,93
II. Produits et charges des placements	-12,58	-11,14
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	0,02	
C. Intérêts d'emprunts (-)	-12,60	-11,14
III. Autres produits	0,30	0,25
B. Autres	0,30	0,25
IV. Coûts d'exploitation	-131.282,61	-66.896,49
C. Rémunération due au dépositaire (-)		
Classic	-3.043,03	-1.508,83
B	-581,92	-338,26
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
Classic	-101.433,33	-50.293,51
B	-19.397,12	-11.276,83
b. Gestion administrative et comptable		
Classic	-3.042,95	-1.508,82
B	-581,88	-338,28
K. Autres charges (-)	-3.202,38	-1.631,96
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-131.294,89	-66.907,38
Sous-total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-1.101.169,20	359.681,55
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.101.169,20	359.681,55
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-1.170.067,49	558.075,80
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1.101.169,20	359.681,55
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-68.898,29	198.394,25
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	1.170.067,49	-558.075,80

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS B PENSION BALANCED OCA Directive 2009/65/CE - FSMA	11.506	EUR	1.224,67	14.090.679,50 14.090.679,50	0,40%	100,00% 100,00%	100,03% 100,03%
OPC-Mixtes				14.090.679,50		100,00%	100,03%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				14.090.679,50		100,00%	100,03%
TOTAL PORTEFEUILLE				14.090.679,50		100,00%	100,03%
BP2S Avoirs bancaires à vue		EUR		7.720,69 7.720,69			0,05% 0,05%
DEPOTS ET LIQUIDITES				7.720,69			0,05%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				1.496,08			0,01%
AUTRES				-13.537,44			-0,09%
TOTAL DE L'ACTIF NET				14.086.358,83			100,00%

2.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Mixtes	100,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

2.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	3.345.389,82	3.032.415,60	6.377.805,42
Ventes	87.737,61	154.604,12	242.341,73
Total 1	3.433.127,43	3.187.019,72	6.620.147,15
Souscriptions	3.595.963,25	3.277.764,79	6.873.728,04
Remboursements	302.105,27	325.844,21	627.949,48
Total 2	3.898.068,52	3.603.609,00	7.501.677,52
Moyenne de référence de l'actif net total	10.859.176,42	13.257.456,88	12.072.649,00
Taux de rotation	-4,28%	-3,14%	-7,30%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe B**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2016	2.728	476	6.779	311.866,81	55.410,93	799.713,06	117,97
2017	5.880	563	12.096	721.578,79	68.604,58	1.521.977,55	125,82
2018	7.699	711	19.084	958.174,49	88.636,35	2.217.030,69	116,17

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
18.03.16 - 31.12.16	25.910	638	25.272	2.635.916,94	65.278,03	2.626.477,88	103,93
2017	43.734	2.070	66.936	4.729.586,63	226.683,86	7.419.771,92	110,85
2018	53.943	4.907	115.972	5.915.553,55	539.313,13	11.869.328,14	102,35

2.4.5. Performances**Classic**

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 18.03.16 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

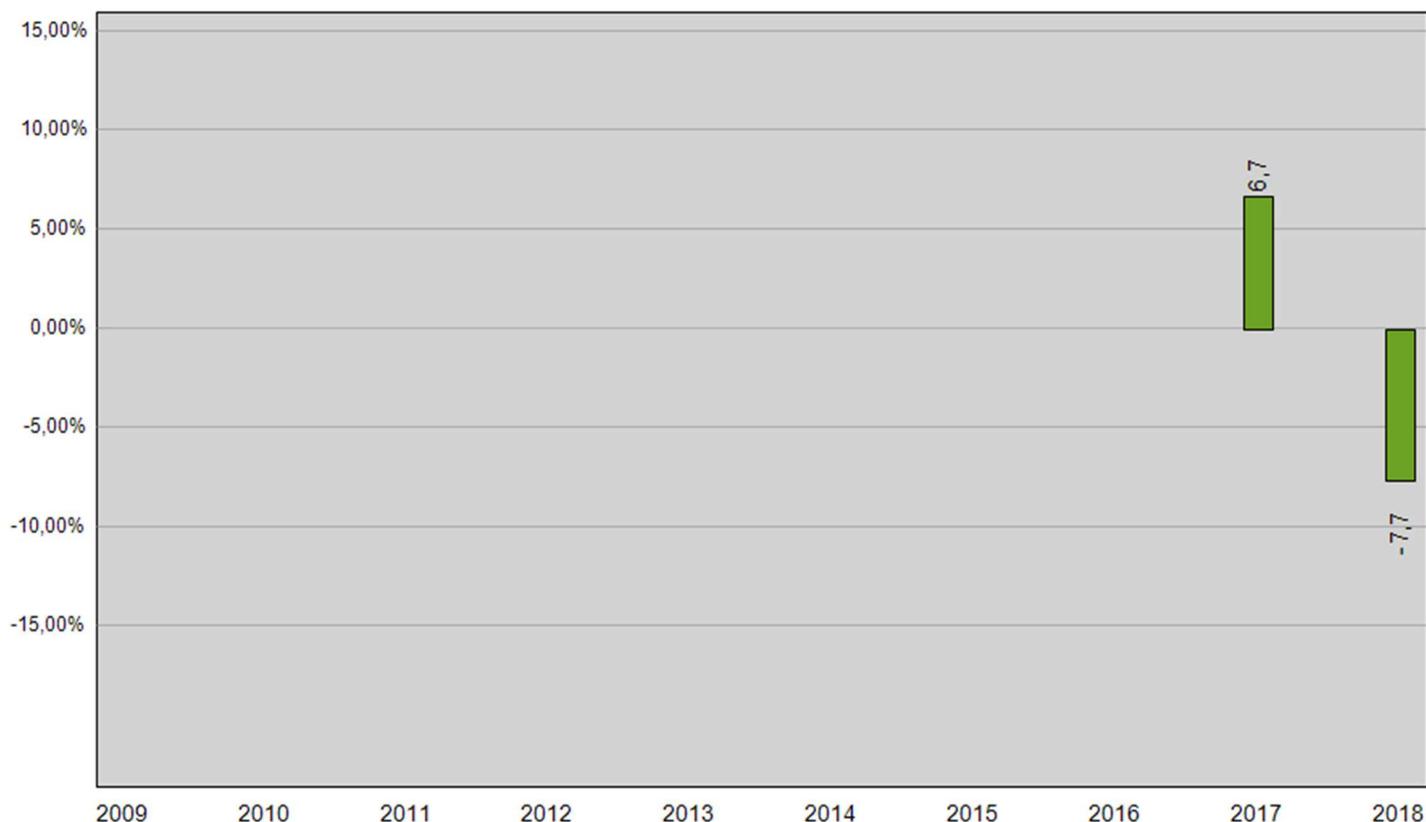
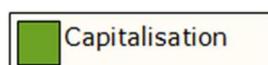


Tableau de la performance historique par part :

1 an
-7,7%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n
 n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t
 VNI_{ex_t}...VNI_{ex_{tn}} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
 n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

B

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 11.03.14 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Les performances reportées avant la fin de la première année d'existence du fonds nourricier sont celles du fonds maître.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

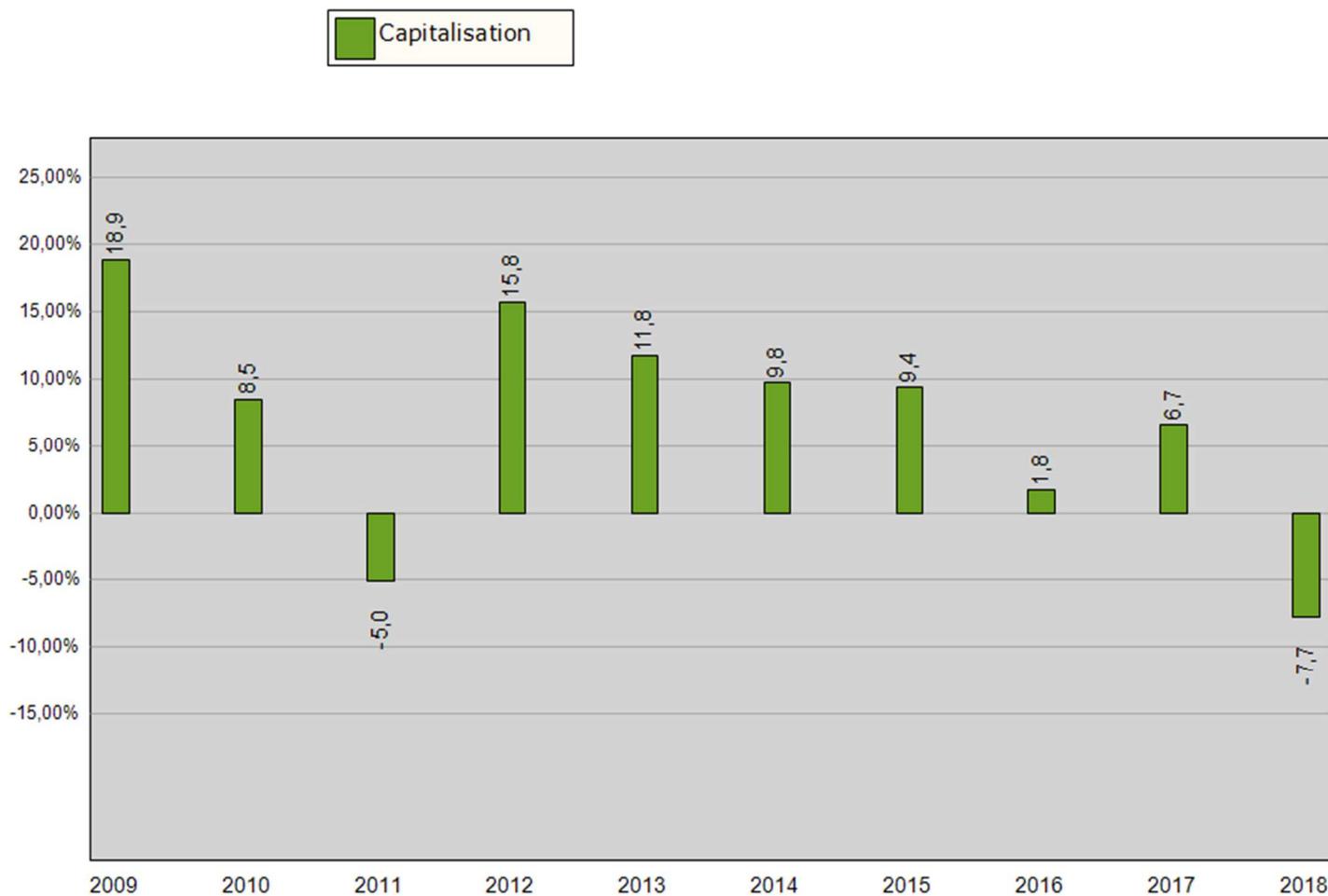


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-7,7%	0,1%	3,7%	6,7%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
 n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ext_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ext_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ext_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ext_t}, \dots, VNI_{ext_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
 n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

2.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
Cap.	B-Cap.
1,23%	1,23%

2.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 32,89% en faveur des gestionnaires et 67,11% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 2.982,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GROWTH

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 28/02/1987 au prix de 1.000 BEF (24,79 EUR) par part.

3.1.2. Objectif du compartiment

Assurer à ses participants une valorisation aussi élevée que possible des capitaux investis tout en les faisant bénéficier d'une large répartition des risques. La composition des avoirs du fonds respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension prévues à l'article 145-11, CIR 1992, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus, tout en se conformant à la législation sur les fonds de placement en vigueur en Belgique.

3.1.3. Politique de placement du compartiment

Metropolitan-Rentastro Growth investira principalement en actions d'entreprises de l'Espace Economique Européen et, dans une moindre mesure, en obligations et autres titres de créances libellés en euros ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen. A titre accessoire, le Fonds peut procéder à d'autres investissements. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille.

Catégories d'actifs autorisés : valeurs mobilières, dépôts auprès d'un établissement de crédit, instruments du marché monétaire, liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisés : le Fonds ne peut pas recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, ni à titre de couverture ni en vue de la réalisation des objectifs de placement.

Caractéristiques des obligations et des titres de créances : les obligations et les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont émis par tous types d'émetteurs : Etats, collectivités publiques territoriales, organismes publics internationaux, sociétés privées, ... La durée est généralement en ligne avec le marché ; le gestionnaire a cependant la faculté de s'en écarter en fonction de son opinion sur l'évolution future des taux. La grande majorité des obligations ont au moins un rating « investment grade ».

Les obligations « investment grade » correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une certaine notation selon une convention de marché. Cette note va de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou notes équivalentes d'autres agences de notation. Elles s'opposent aux « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » qui, bien plus risquées, reçoivent une note allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus ce risque est élevé.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux : les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions internes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

3.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de durée au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la durée et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaisée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Nous conservons notre positionnement structurel sur les actions de petites et micro-capitalisations, de même que notre allocation aux actions belges dans le cadre de l'exposition du portefeuille aux actions européennes.

Dans la composition des actifs, sous la rubrique « autres valeurs mobilières », les informations suivantes sont reprises :

- « FRN ». Il s'agit d'un « Floating Rate Note », une obligation avec un taux d'intérêt qui peut varier.
- « VVPR ». Ceci est une abréviation de « Verlaagde Voorheffing/Précompte Réduite ». Il s'agit d'un instrument financier d'un émetteur belge, qui donne droit à un précompte réduit lors de l'encaissement du dividende de l'action correspondant.

3.1.5. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de durée.

3.1.6. Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium S.A. - Rue du Progrès 55- 1210 Bruxelles (allocation des actifs et gestion des actifs non confiés à d'autres gestionnaires)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (gestion des obligations émises par des sociétés privées, des actions belges et des actions de petite capitalisation (« microcap »))

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (gestion des obligations gouvernementales ou quasi-gouvernementales et des autres actions)

3.1.7. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 6.

3.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	833.194.715,83	912.648.733,99
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	769.840.629,84	874.035.303,06
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	170.442.251,92	234.609.623,60
B. Instruments du marché monétaire	5.883.539,77	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	593.514.838,15	639.425.640,09
D. Autres valeurs mobilières		39,37
IV. Créances et dettes à un an au plus	3.106.478,70	3.632.134,51
A. Créances		
a. Montants à recevoir	3.405.612,85	6.247.381,57
b. Avoirs fiscaux	314.329,45	101.165,21
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-613.143,35	-2.715.869,60
c. Emprunts (-)	-320,25	-542,67
V. Dépôts et liquidités	60.389.162,36	34.625.025,54
A. Avoirs bancaires à vue	60.389.162,36	34.625.025,54
VI. Comptes de régularisation	-141.555,07	356.270,88
B. Produits acquis	1.238.199,19	1.876.246,50
C. Charges à imputer (-)	-1.379.754,26	-1.519.975,62
TOTAL CAPITAUX PROPRES	833.194.715,83	912.648.733,99
A. Capital	919.450.078,51	832.985.391,16
B. Participations au résultat	-709.851,55	501.727,54
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-85.545.511,13	79.161.615,29

3.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-95.778.542,72	67.431.803,14
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-4.615.824,30	-3.230.145,50
B. Instruments du marché monétaire	8.928,36	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-94.650.249,76	80.950.181,66
D. Autres valeurs mobilières		1,28
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	3.478.602,98	-10.288.234,30
II. Produits et charges des placements	19.975.108,12	21.225.387,39
A. Dividendes	18.638.491,52	17.152.363,57
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	3.888.210,54	4.758.029,17
b. Dépôts et liquidités	4.756,86	53.621,77
C. Intérêts d'emprunts (-)	-159.939,20	-157.335,43
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-2.403.530,52	-2.038.039,50
F. Autres produits provenant des placements	7.118,92	1.456.747,81
III. Autres produits	0,57	0,80
B. Autres	0,57	0,80
IV. Coûts d'exploitation	-9.742.077,10	-9.495.576,04
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-253.843,14	-224.914,60
B. Charges financières (-)	-124.402,62	-46.867,20
C. Rémunération due au dépositaire (-)		
Classic	-364.910,48	-357.865,88
O	-88.893,39	-81.033,93
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
Classic	-7.298.207,97	-7.157.295,59
b. Gestion administrative et comptable		
Classic	-364.910,37	-357.864,74
O	-88.893,36	-81.033,62
J. Taxes		
Classic	-704.773,65	-732.907,13
O	562,37	-16.894,15
K. Autres charges (-)	-453.804,49	-438.899,20
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	10.233.031,59	11.729.812,15
Sous-total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-85.545.511,13	79.161.615,29
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-85.545.511,13	79.161.615,29
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-86.255.362,68	79.663.342,83
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-85.545.511,13	79.161.615,29
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-709.851,55	501.727,54
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	86.255.362,68	-79.663.342,83

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u>						
2VALORISE NV	766	EUR	5,95	4.557,70	0,00%	0,00%
ACCENTIS	376.840	EUR	0,04	15.450,44	0,00%	0,00%
ACKERMANS & VAN HAAREN	11.958	EUR	131,80	1.576.064,40	0,20%	0,19%
AEDIFICA	49.312	EUR	78,70	3.880.854,40	0,50%	0,48%
AGEAS	137.212	EUR	39,30	5.392.431,60	0,71%	0,66%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	189.258	EUR	57,70	10.920.186,60	1,43%	1,32%
ASCENCIO	7.893	EUR	49,90	393.860,70	0,05%	0,05%
ASIT BIOTECH SA	23.823	EUR	1,62	38.712,38	0,01%	0,00%
BALTA GROUP NV	150.632	EUR	3,32	500.098,24	0,06%	0,06%
BEFIMMO S.C.A.	12.880	EUR	48,55	625.324,00	0,08%	0,08%
BEKAERT NV	17.590	EUR	21,06	370.445,40	0,05%	0,04%
BIOCARTIS NV-W/I	64.608	EUR	9,94	642.203,52	0,08%	0,08%
BONE THERAPEUTICS SA	19.819	EUR	4,50	89.185,50	0,01%	0,01%
BPOST SA	37.662	EUR	8,01	301.484,31	0,04%	0,04%
CELYAD	12.422	EUR	16,59	206.080,98	0,03%	0,02%
CFE	10.776	EUR	86,40	931.046,40	0,12%	0,11%
COLRUYT SA	20.660	EUR	62,24	1.285.878,40	0,17%	0,15%
DECEUNINCK NV	234.111	EUR	1,93	451.834,23	0,06%	0,05%
ECONOCOM GROUP	265.156	EUR	2,91	771.603,96	0,10%	0,09%
EURONAV SA	133.036	EUR	6,22	827.483,92	0,11%	0,10%
EXMAR NV	36.356	EUR	5,98	217.408,88	0,03%	0,03%
FAGRON NV	111.460	EUR	14,28	1.591.648,80	0,21%	0,19%
FLUXYS - NEW	13.289	EUR	24,50	325.580,50	0,04%	0,04%
GALAPAGOS NV	33.043	EUR	80,56	2.661.944,08	0,35%	0,32%
GIMV NV	15.002	EUR	46,90	703.593,80	0,09%	0,08%
GREENYARD FOODS	29.422	EUR	7,28	214.192,16	0,03%	0,03%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	30.756	EUR	76,08	2.339.916,48	0,30%	0,28%
IMMOBEL	10.741	EUR	50,40	541.346,40	0,07%	0,06%
ION BEAM APPLICATIONS	81.629	EUR	12,84	1.048.116,36	0,14%	0,13%
KBC GROEP NV	185.234	EUR	56,68	10.499.063,12	1,37%	1,27%
KINEPOLIS	143.143	EUR	48,80	6.985.378,40	0,92%	0,85%
LOTUS BAKERIES	2.010	EUR	2.150,00	4.321.500,00	0,57%	0,53%
MDX HEALTH	279.150	EUR	1,85	516.427,50	0,07%	0,06%
MELEXIS NV	63.891	EUR	50,90	3.252.051,90	0,42%	0,39%
MITHRA PHARMACEUTICALS-W/I	53.558	EUR	20,00	1.071.160,00	0,14%	0,13%
MONTEA	14.118	EUR	59,80	844.256,40	0,11%	0,10%
ONTEX GROUP NV - W/I	86.769	EUR	17,90	1.553.165,10	0,20%	0,19%
ORANGE BELGIUM	49.950	EUR	17,24	861.138,00	0,11%	0,10%
PROXIMUS	129.057	EUR	23,62	3.048.326,34	0,40%	0,37%
QRF COMM VA	23.526	EUR	13,80	324.658,80	0,04%	0,04%
RECTICEL	265.039	EUR	6,39	1.693.599,21	0,22%	0,20%
RETAIL ESTATES	20.367	EUR	77,00	1.568.259,00	0,20%	0,19%
SHURGARD SELF STORAGE SA	43.803	EUR	24,25	1.062.222,75	0,14%	0,13%
SOFINA	2.308	EUR	165,80	382.666,40	0,05%	0,05%
SOLVAY SA	37.640	EUR	87,32	3.286.724,80	0,43%	0,39%
TELENET GROUP HOLDING NV	79.413	EUR	40,60	3.224.167,80	0,42%	0,39%
TESSENDERLO GROUP	45.075	EUR	29,10	1.311.682,50	0,17%	0,16%
THROMBOGENICS NV	31.274	EUR	3,62	113.211,88	0,01%	0,01%
TINC COMM VA-W/I	105.548	EUR	11,80	1.245.466,40	0,16%	0,15%
UCB SA	86.697	EUR	71,30	6.181.496,10	0,81%	0,75%
UMICORE	122.952	EUR	34,86	4.286.106,72	0,57%	0,52%
VGP	19.981	EUR	59,40	1.186.871,40	0,15%	0,14%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	64.447	EUR	115,20	7.424.294,40	0,97%	0,90%
WERELDHAVE BELGIUM	2.518	EUR	82,20	206.979,60	0,03%	0,02%
XIOR STUDENT HOUSING NV	135.535	EUR	38,00	5.150.330,00	0,68%	0,63%
Belgique				110.469.739,06	14,43%	13,35%
ADP	32.468	EUR	165,50	5.373.454,00	0,71%	0,65%
ALSTOM	71.386	EUR	35,27	2.517.784,22	0,33%	0,30%
ATOS	31.840	EUR	71,48	2.275.923,20	0,30%	0,27%
CRITEO SA-SPON ADR	129.166	USD	22,72	2.567.162,24	0,33%	0,31%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

METROPOLITAN-RENTASTRO

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
EDENRED	155.365	EUR	32,11	4.988.770,15	0,66%	0,61%
ENGIE	593.494	EUR	12,52	7.433.512,35	0,98%	0,90%
ESSILOR INTERNATIONAL	46.489	EUR	110,45	5.134.710,05	0,68%	0,63%
EUTELSAT COMMUNICATIONS	133.232	EUR	17,20	2.292.256,56	0,30%	0,28%
FAURECIA	70.410	EUR	33,07	2.328.458,70	0,30%	0,28%
FNAC DARTY SA	45.097	EUR	57,10	2.575.038,70	0,33%	0,31%
FONCIERE DES REGIONS	19.695	EUR	84,20	1.658.319,00	0,22%	0,20%
GENKYOTEX SA	48.749	EUR	1,02	49.528,98	0,01%	0,01%
INTERPARFUMS SA	86.942	EUR	33,75	2.934.292,50	0,38%	0,35%
IPSEN	37.138	EUR	112,85	4.191.023,30	0,55%	0,51%
JC DECAUX SA	34.569	EUR	24,52	847.631,88	0,11%	0,10%
KLEPIERRE	65.380	EUR	26,96	1.762.644,80	0,23%	0,21%
KORIAN	58.716	EUR	31,08	1.824.893,28	0,24%	0,22%
LECTRA	107.755	EUR	18,18	1.958.985,90	0,25%	0,24%
LEGRAND SA	71.520	EUR	49,30	3.525.936,00	0,46%	0,42%
LISI	71.398	EUR	20,50	1.463.659,00	0,19%	0,18%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	27.342	EUR	258,20	7.059.704,40	0,93%	0,86%
ORANGE	320.121	EUR	14,16	4.531.312,76	0,60%	0,55%
PERNOD-RICARD SA	27.289	EUR	143,30	3.910.513,70	0,51%	0,48%
PLASTIC OMNIUM	125.997	EUR	20,17	2.541.359,49	0,33%	0,31%
REXEL SA	223.070	EUR	9,30	2.074.551,00	0,27%	0,25%
SANOFI	99.106	EUR	75,66	7.498.359,96	0,98%	0,91%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	69.915	EUR	59,72	4.175.323,80	0,55%	0,51%
SEB SA	28.941	EUR	112,80	3.264.544,80	0,42%	0,39%
TELEPERFORMANCE	32.786	EUR	139,60	4.576.925,60	0,60%	0,56%
THALES SA	40.090	EUR	102,00	4.089.180,00	0,54%	0,50%
WORLDLINE SA - W/I	28.525	EUR	42,20	1.203.755,00	0,16%	0,14%
France				102.629.515,32	13,45%	12,44%
AAREAL BANK AG	32.267	EUR	26,99	870.886,33	0,11%	0,10%
ALSTRIA OFFICE REIT-AG	332.835	EUR	12,20	4.060.587,00	0,54%	0,50%
AMADEUS FIRE AG	23.291	EUR	81,50	1.898.216,50	0,25%	0,23%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	36.272	EUR	70,70	2.564.430,40	0,33%	0,31%
BECHTLE AG	24.618	EUR	67,85	1.670.331,30	0,22%	0,20%
CANCOM SE	45.063	EUR	28,66	1.291.505,58	0,17%	0,16%
CONTINENTAL AG	22.558	EUR	120,75	2.723.878,50	0,35%	0,33%
DEUTSCHE BOERSE AG	39.195	EUR	104,95	4.113.515,25	0,54%	0,50%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	265.246	EUR	14,82	3.930.945,72	0,51%	0,48%
E.ON SE	513.669	EUR	8,63	4.431.422,46	0,59%	0,54%
FREENET AG	159.752	EUR	16,94	2.706.997,64	0,35%	0,32%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & GERRESHEIMER AG	58.719	EUR	56,64	3.325.844,16	0,43%	0,40%
GERRESHEIMER AG	26.947	EUR	57,25	1.542.715,75	0,20%	0,19%
HAMBORNER REIT AG	444.729	EUR	8,41	3.740.170,89	0,49%	0,45%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	173.406	EUR	17,36	3.011.195,19	0,39%	0,36%
KION GROUP AG	50.555	EUR	44,33	2.241.103,15	0,29%	0,27%
LEG IMMOBILIEN AG	48.010	EUR	91,12	4.374.671,20	0,58%	0,54%
MTU AERO ENGINES AG	23.558	EUR	158,40	3.731.587,20	0,48%	0,45%
NEMETSCHKE AG	11.926	EUR	95,75	1.141.914,50	0,15%	0,14%
NORMA GROUP	46.889	EUR	43,18	2.024.667,02	0,26%	0,24%
SAP AG	65.904	EUR	86,93	5.729.034,72	0,75%	0,70%
SAP SE-SPONSORED ADR	26.246	USD	99,55	2.285.604,95	0,30%	0,27%
STRATEC BIOMEDICAL AG	40.336	EUR	50,30	2.028.900,80	0,26%	0,24%
STROEER SE + CO KGAA	37.183	EUR	42,18	1.568.378,94	0,20%	0,19%
SYMRISE AG	41.860	EUR	64,50	2.699.970,00	0,35%	0,32%
Allemagne				69.708.475,15	9,09%	8,43%
ALPHABET INC-CL A	3.348	USD	1.044,96	3.060.426,09	0,40%	0,37%
AMAZON.COM INC	2.317	USD	1.501,97	3.044.276,33	0,40%	0,37%
BANK OZK	113.389	USD	22,83	2.264.506,73	0,29%	0,27%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	43.805	USD	51,98	1.991.850,50	0,26%	0,24%
BRUNSWICK CORP	88.254	USD	46,45	3.586.054,59	0,47%	0,43%
CISCO SYSTEMS INC	63.262	USD	43,33	2.397.885,19	0,31%	0,29%
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	53.940	USD	63,48	2.995.329,75	0,39%	0,36%
COMCAST CORP-CLASS A	100.901	USD	34,05	3.005.449,02	0,39%	0,36%
COSTCO WHOLESALE CORP	5.754	USD	203,71	1.025.366,17	0,13%	0,12%
FRESENIUS MEDICAL CARE-ADR	37.666	USD	32,39	1.067.228,05	0,14%	0,13%
FRONTDOOR INC	112.952	USD	26,61	2.629.272,38	0,34%	0,32%
HASBRO INC	41.247	USD	81,25	2.931.652,67	0,38%	0,35%
HENRY SCHEIN INC	35.462	USD	78,52	2.435.792,54	0,32%	0,29%
IPG PHOTONICS CORP	29.201	USD	113,29	2.893.917,06	0,38%	0,35%
LEGGETT & PLATT INC	95.983	USD	35,84	3.009.255,76	0,39%	0,36%
MARSH & MCLENNAN COS	51.492	USD	79,75	3.592.255,61	0,47%	0,43%
MASTERCARD INC-CLASS A	15.655	USD	188,65	2.583.489,26	0,34%	0,31%
PREMIER INC-CLASS A	81.429	USD	37,35	2.660.519,75	0,35%	0,32%
S&P GLOBAL INC	22.449	USD	169,94	3.337.255,01	0,43%	0,40%
SABRE CORP	155.169	USD	21,64	2.937.372,31	0,38%	0,35%

METROPOLITAN-RENTASTRO

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
SENSATA TECHNOLOGIES HOLDING	54.195	USD	44,84	2.125.796,09	0,28%	0,26%
UNITEDHEALTH GROUP INC	20.105	USD	249,12	4.381.365,18	0,58%	0,54%
ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	26.166	USD	103,72	2.374.086,97	0,31%	0,28%
Etats-Unis				62.330.403,01	8,13%	7,50%
AALBERTS INDUSTRIES NV	54.176	EUR	29,05	1.573.812,80	0,20%	0,19%
ABN AMRO GROUP NV-CVA	194.497	EUR	20,54	3.994.968,38	0,53%	0,49%
AKZO NOBEL	53.276	EUR	70,40	3.750.630,40	0,49%	0,45%
ARGENX SE	42.732	EUR	85,20	3.640.766,40	0,47%	0,44%
ASML HOLDING NV-NY REG SHS	29.086	USD	155,62	3.959.553,27	0,51%	0,49%
ASR NEDERLAND NV	79.954	EUR	34,58	2.764.809,32	0,36%	0,33%
CORBION NV	110.584	EUR	24,46	2.704.884,64	0,35%	0,32%
ING GROEP NV	1.170.521	EUR	9,41	11.014.602,61	1,44%	1,33%
KIADIS PHARMA NV-W/I	19.547	EUR	7,63	149.143,61	0,02%	0,02%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	103.446	EUR	22,08	2.283.570,45	0,30%	0,27%
NN GROUP NV - W/I	137.948	EUR	34,80	4.800.590,40	0,63%	0,59%
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	142.712	EUR	25,66	3.661.276,36	0,48%	0,44%
WOLTERS KLUWER	105.659	EUR	51,66	5.458.343,94	0,72%	0,67%
Pays-Bas				49.756.952,58	6,50%	6,03%
A2A SPA	2.900.730	EUR	1,57	4.561.397,93	0,60%	0,56%
ATLANTIA SPA	109.186	EUR	18,07	1.972.991,02	0,26%	0,24%
BANCA GENERALI SPA	136.913	EUR	18,13	2.482.232,69	0,32%	0,30%
BIESSE SPA	78.377	EUR	17,17	1.345.733,09	0,17%	0,16%
BREMBO SPA	110.213	EUR	8,90	980.344,64	0,13%	0,12%
CERVED INFORMATION SOLUTIONS	218.106	EUR	7,16	1.560.548,43	0,20%	0,19%
DATALOGIC SPA	145.398	EUR	20,40	2.966.119,20	0,39%	0,36%
ENI SPA	180.207	EUR	13,75	2.477.485,84	0,32%	0,30%
FINECOBANK SPA	435.054	EUR	8,78	3.818.904,01	0,50%	0,47%
IREN SPA	945.969	EUR	2,10	1.982.751,02	0,26%	0,24%
RECORDATI SPA	136.562	EUR	30,29	4.136.462,98	0,55%	0,51%
REPLY SPA	85.150	EUR	44,08	3.753.412,00	0,49%	0,45%
Italie				32.038.382,85	4,19%	3,90%
AON PLC	28.814	USD	145,36	3.663.913,78	0,48%	0,44%
BRITVIC PLC	307.526	GBP	8,00	2.739.312,99	0,36%	0,33%
CLINIGEN GROUP PLC	141.502	GBP	7,54	1.188.708,24	0,15%	0,14%
DS SMITH PLC	606.591	GBP	2,99	2.022.758,46	0,26%	0,24%
EQUINITI GROUP PLC	319.196	GBP	2,16	769.939,66	0,10%	0,09%
GREGGS PLC	42.338	GBP	12,66	597.180,19	0,08%	0,07%
HOMESERVE SHS	115.227	GBP	8,65	1.111.124,38	0,14%	0,13%
IG GROUP HOLDINGS PLC	32.640	GBP	5,70	207.284,27	0,03%	0,02%
LINDE PLC	31.812	EUR	138,55	4.407.552,60	0,58%	0,54%
MONEYSUPERMARKET.COM	637.016	GBP	2,76	1.955.299,52	0,25%	0,23%
NATIONAL EXPRESS GROUP PLC	581.963	GBP	3,74	2.424.980,91	0,31%	0,29%
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	449.627	GBP	5,63	2.822.348,08	0,37%	0,34%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	26.352	GBP	60,13	1.765.412,24	0,23%	0,21%
UNILEVER NV-CVA	122.316	EUR	47,42	5.800.224,72	0,76%	0,71%
WH SMITH PLC	35.110	GBP	17,20	672.822,68	0,09%	0,08%
Royaume-Uni				32.148.862,72	4,19%	3,86%
AENA SA	31.223	EUR	135,75	4.238.522,25	0,56%	0,52%
AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS	62.286	EUR	60,84	3.789.480,24	0,49%	0,46%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	657.798	EUR	4,64	3.049.222,63	0,40%	0,37%
BANCO SANTANDER SA	1.757.712	EUR	3,97	6.983.389,78	0,92%	0,85%
GAS NATURAL SDG SA	148.491	EUR	22,26	3.305.409,66	0,43%	0,40%
GRIFOLS SA	77.454	EUR	22,90	1.773.696,60	0,23%	0,21%
GRIFOLS SA - B	6.922	EUR	16,14	111.721,08	0,01%	0,01%
MEDIASET ESPANA COMUNICACION	269.767	EUR	5,49	1.481.020,83	0,19%	0,18%
PROSEGUR COMPANIA DE SEGURIDAD SA	260.523	EUR	4,42	1.152.032,71	0,15%	0,14%
RED ELECTRICA CORPORACION SA	172.736	EUR	19,50	3.367.488,32	0,44%	0,40%
Espagne				29.251.984,10	3,82%	3,54%
AMER SPORTS OYJ	33.433	EUR	38,37	1.282.824,21	0,17%	0,15%
DNA OY	171.873	EUR	17,08	2.935.590,84	0,38%	0,35%
HUHTAMAKI OYJ	114.956	EUR	27,07	3.111.858,92	0,40%	0,37%
KESKO OYJ-B SHS	15.191	EUR	47,10	715.496,10	0,09%	0,09%
METSA BOARD OYJ	343.619	EUR	5,12	1.759.329,28	0,23%	0,21%
NOKIA CORP-SPON ADR	530.600	USD	5,82	2.701.388,27	0,35%	0,32%
NORDEA BANK ABP	587.638	EUR	7,27	4.272.128,26	0,56%	0,52%
NORDEA BANK ABP	382.745	SEK	74,58	2.816.489,60	0,37%	0,34%
SAMPO OYJ-A SHS	79.276	EUR	38,41	3.044.991,16	0,40%	0,37%
Finlande				22.640.096,64	2,95%	2,72%
AIB GROUP PLC	789.062	EUR	3,68	2.903.748,16	0,38%	0,35%
CRH PLC	164.821	EUR	23,10	3.807.365,10	0,49%	0,47%
HIBERNIA REIT PLC	1.638.786	EUR	1,25	2.051.760,07	0,27%	0,25%
IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	402.120	EUR	4,25	1.709.010,00	0,22%	0,21%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

METROPOLITAN-RENTASTRO

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
KINGSPAN GROUP PLC	90.855	EUR	37,38	3.396.159,90	0,44%	0,41%
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	147.717	EUR	23,26	3.435.897,42	0,45%	0,41%
TOTAL PRODUCE PLC	1.752.101	EUR	1,42	2.479.222,92	0,32%	0,30%
Irlande				19.783.163,57	2,57%	2,40%
AXFOOD AB	139.418	SEK	151,70	2.086.799,27	0,27%	0,25%
DOMETIC GROUP AB	293.179	SEK	55,00	1.591.005,92	0,21%	0,19%
ELEKTA AB-B SHS	20.944	SEK	105,35	217.706,01	0,03%	0,03%
HEXPOL AB	170.541	SEK	70,05	1.178.726,89	0,15%	0,14%
INTRUM JUSTITIA AB	109.320	SEK	205,70	2.218.759,15	0,29%	0,27%
LOOMIS AB-B	146.208	SEK	286,00	4.125.849,83	0,55%	0,51%
PEAB AB	199.896	SEK	72,40	1.427.969,45	0,19%	0,17%
TELE2 AB-B SHS	363.684	SEK	112,95	4.053.094,01	0,54%	0,50%
Suède				16.899.910,53	2,23%	2,06%
58.COM INC-ADR	72.573	USD	54,21	3.441.527,65	0,45%	0,41%
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	37.389	USD	137,07	4.483.147,64	0,59%	0,55%
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	508.000	HKD	67,30	3.819.868,94	0,50%	0,47%
TENCENT HOLDINGS LTD	115.300	HKD	306,80	3.952.340,46	0,51%	0,48%
Chine				15.696.884,69	2,05%	1,91%
BANQUE CANTONALE VAUDOIS-REG	3.355	CHF	741,00	2.206.100,81	0,29%	0,26%
FORBO HOLDING AG-REG	335	CHF	1.381,00	410.537,76	0,05%	0,05%
IMPLENIA AG-REG	35.615	CHF	33,08	1.045.473,60	0,14%	0,13%
LOGITECH INTERNATIONAL-REG	51.016	CHF	30,92	1.399.782,34	0,18%	0,17%
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	3.107	CHF	336,00	926.392,76	0,12%	0,11%
SUNRISE COMMUNICATIONS GROUP	45.434	CHF	86,45	3.485.463,93	0,45%	0,42%
Suisse				9.473.751,20	1,23%	1,14%
APERAM	49.136	EUR	23,05	1.132.584,80	0,15%	0,14%
RTL GROUP	18.138	EUR	46,50	843.417,00	0,11%	0,10%
SWORD GROUP	49.507	EUR	29,00	1.435.703,00	0,19%	0,17%
TENARIS SA	178.413	EUR	9,44	1.684.218,72	0,22%	0,20%
Luxembourg				5.095.923,52	0,67%	0,61%
GALP ENERGIA SGPS SA-B SHRS	147.897	EUR	13,80	2.040.239,12	0,27%	0,24%
JERONIMO MARTINS	277.943	EUR	10,34	2.873.930,62	0,37%	0,34%
Portugal				4.914.169,74	0,64%	0,58%
AIA GROUP LTD	557.000	HKD	63,35	3.942.498,17	0,51%	0,48%
Hong-Kong				3.942.498,17	0,51%	0,48%
ANDRITZ AG	31.299	EUR	40,12	1.255.715,88	0,16%	0,15%
S&T AG	77.596	EUR	15,81	1.226.792,76	0,16%	0,15%
Autriche				2.482.508,64	0,32%	0,30%
KDDI CORP	88.100	JPY	2.624,00	1.843.191,75	0,24%	0,22%
Japon				1.843.191,75	0,24%	0,22%
OPAP SA	177.750	EUR	7,60	1.350.011,25	0,18%	0,16%
Grèce				1.350.011,25	0,18%	0,16%
ROYAL UNIBREW	17.591	DKK	449,00	1.058.413,66	0,14%	0,13%
Danemark				1.058.413,66	0,14%	0,13%
ACTIONS				593.514.838,15	77,53%	71,76%
ITALY BOTS 0% 18-12/07/2019	3.520.000	EUR	99,78	3.512.103,58	0,46%	0,42%
ITALY CTZS 0% 17-30/05/2019	2.373.000	EUR	99,93	2.371.436,19	0,31%	0,28%
Emis par un état ou une institution nationale				5.883.539,77	0,77%	0,70%
EUR				5.883.539,77	0,77%	0,70%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				5.883.539,77	0,77%	0,70%
ABN AMRO BANK NV 0.25% 18-03/12/2021	188.000	EUR	99,97	187.952,23	0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 0.5% 18-17/07/2023	172.000	EUR	99,33	170.847,50	0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 0.875% 18-22/04/2025	265.000	EUR	100,13	265.340,34	0,03%	0,03%
ABN AMRO BANK NV 17-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	86,95	173.900,00	0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 2.875% 16-18/01/2028	100.000	EUR	104,28	104.277,90	0,01%	0,01%
AIB GROUP PLC 1.5% 18-29/03/2023	118.000	EUR	97,65	115.225,86	0,01%	0,01%
AIB GROUP PLC 2.25% 18-03/07/2025	200.000	EUR	97,34	194.676,38	0,03%	0,02%
ALLIED IRISH BKS 1.375% 15-16/03/2020	100.000	EUR	101,54	101.545,00	0,01%	0,01%
BANCO BILBAO VIZ 1.375% 18-14/05/2025	100.000	EUR	97,30	97.301,39	0,01%	0,01%
BANCO BILBAO VIZ 18-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	92,74	185.483,34	0,02%	0,02%
BANCO COM PORTUG 17-07/12/2027 FRN	100.000	EUR	91,72	91.725,00	0,01%	0,01%
BANCO SABADELL 0.875% 17-05/03/2023	100.000	EUR	95,12	95.123,97	0,01%	0,01%

METROPOLITAN-RENTASTRO

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
BANCO SANTANDER 2.125% 18-08/02/2028	100.000	EUR	91,21	91.206,07	0,01%	0,01%
BANK OF AMER CRP 0.75% 16-26/07/2023	100.000	EUR	99,09	99.092,85	0,01%	0,01%
BANK OF AMER CRP 17-04/05/2027	220.000	EUR	100,81	221.780,28	0,03%	0,03%
BANK OF AMER CRP 18-25/04/2024 FRN	257.000	EUR	97,06	249.457,05	0,03%	0,03%
BANK OF AMER CRP 18-25/04/2028 FRN	108.000	EUR	99,10	107.028,95	0,01%	0,01%
BANK OF AMER CRP 2.375% 14-19/06/2024	100.000	EUR	106,26	106.258,28	0,01%	0,01%
BANK OF IRELAND 1.375% 18-29/08/2023	100.000	EUR	96,63	96.625,55	0,01%	0,01%
BANK OF IRELAND 14-11/06/2024 FRN	100.000	EUR	100,22	100.218,50	0,01%	0,01%
BANKIA 1.125% 15-05/08/2022	300.000	EUR	103,06	309.171,87	0,04%	0,04%
BANKINTER SA 17-06/04/2027	200.000	EUR	98,15	196.303,00	0,03%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 0.375% 17-13/01/2022	200.000	EUR	99,94	199.888,08	0,03%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 0.5% 18-16/11/2022	200.000	EUR	99,65	199.297,96	0,03%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 1.625% 17-15/11/2027	100.000	EUR	91,62	91.615,94	0,01%	0,01%
BANQ FED CRD MUT 2.375% 16-24/03/2026	100.000	EUR	100,11	100.109,19	0,01%	0,01%
BANQ FED CRD MUT 2.5% 18-25/05/2028	100.000	EUR	97,79	97.791,20	0,01%	0,01%
BANQ FED CRD MUT 3% 14-21/05/2024	100.000	EUR	105,26	105.264,01	0,01%	0,01%
BARCLAYS PLC 17-07/02/2028 FRN	200.000	EUR	92,47	184.937,56	0,02%	0,02%
BERLIN HYP AG 0.5% 16-26/09/2023	100.000	EUR	99,00	98.995,03	0,01%	0,01%
BERLIN HYP AG 1.125% 17-25/10/2027	100.000	EUR	99,07	99.069,78	0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 0.5% 16-01/06/2022	200.000	EUR	100,41	200.820,20	0,03%	0,02%
BNP PARIBAS 1% 18-17/04/2024	112.000	EUR	97,88	109.622,86	0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 1.125% 18-11/06/2026	100.000	EUR	95,24	95.244,73	0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 1.625% 16-23/02/2026	200.000	EUR	104,70	209.391,82	0,03%	0,03%
BNP PARIBAS 14-20/03/2026 FRN	200.000	EUR	103,14	206.287,68	0,03%	0,02%
BNP PARIBAS 15-29/12/2049 FRN	200.000	EUR	103,54	207.075,00	0,03%	0,02%
BNP PARIBAS 18-20/11/2030 FRN	200.000	EUR	98,76	197.520,00	0,03%	0,02%
BNP PARIBAS 18-22/05/2023 FRN	268.000	EUR	97,15	260.371,54	0,03%	0,03%
BNZ INTL FUND/LN 0.5% 17-13/05/2023	100.000	EUR	98,50	98.504,14	0,01%	0,01%
BPCE 0.375% 16-05/10/2023	300.000	EUR	98,51	295.542,06	0,04%	0,04%
BPCE 0.625% 18-26/09/2023	200.000	EUR	99,58	199.167,48	0,03%	0,02%
BPCE 0.875% 18-31/01/2024	300.000	EUR	98,02	294.072,75	0,04%	0,04%
BPCE 18-23/03/2023 FRN	100.000	EUR	96,62	96.617,11	0,01%	0,01%
CAIXA GERAL DEPO 18-28/06/2028 FRN	100.000	EUR	101,57	101.568,78	0,01%	0,01%
CAIXABANK 0.75% 18-18/04/2023	100.000	EUR	97,59	97.594,66	0,01%	0,01%
CAIXABANK 1.75% 18-24/10/2023	100.000	EUR	99,31	99.306,16	0,01%	0,01%
CAIXABANK 18-17/04/2030 FRN	100.000	EUR	90,62	90.620,34	0,01%	0,01%
CAJA RURAL NAV 0.5% 15-16/03/2022	600.000	EUR	100,63	603.793,98	0,08%	0,07%
CAN IMPERIAL BK 0.75% 18-22/03/2023	100.000	EUR	100,67	100.673,56	0,01%	0,01%
CIE FIN FONCIER 0.2% 17-16/09/2022	1.200.000	EUR	100,25	1.203.049,68	0,16%	0,14%
COMMERZBANK AG 0.5% 18-06/12/2021	300.000	EUR	100,11	300.334,83	0,04%	0,04%
COMMERZBANK AG 0.5% 18-28/08/2023	40.000	EUR	98,64	39.454,05	0,01%	0,00%
COMMERZBANK AG 1.25% 18-23/10/2023	200.000	EUR	98,79	197.586,42	0,03%	0,02%
COMMERZBANK AG 4% 10-16/09/2020	100.000	EUR	106,16	106.155,13	0,01%	0,01%
COMMERZBANK AG 4% 16-23/03/2026	90.000	EUR	103,57	93.210,31	0,01%	0,01%
COOPERATIEVE RAB 0.125% 16-11/10/2021	100.000	EUR	99,99	99.990,97	0,01%	0,01%
COOPERATIEVE RAB 0.25% 17-31/05/2024	1.600.000	EUR	99,80	1.596.761,44	0,21%	0,19%
CRED AGRICOLE SA 14-29/04/2049 FRN	200.000	EUR	101,79	203.575,20	0,03%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 2.625% 15-17/03/2027	100.000	EUR	101,61	101.612,98	0,01%	0,01%
CREDIT AG HOME L 0.875% 18-11/08/2028	600.000	EUR	99,31	595.886,04	0,08%	0,07%
CREDIT AGRICOLE 0.75% 18-05/12/2023	600.000	EUR	100,05	600.271,08	0,08%	0,07%
CREDIT AGRICOLE 0.25% 15-19/03/2020	200.000	EUR	105,35	210.698,00	0,03%	0,03%
CREDIT AGRICOLE 1.375% 17-03/05/2027	100.000	EUR	100,11	100.111,93	0,01%	0,01%
CREDIT AGRICOLE 1.375% 18-13/03/2025	100.000	EUR	98,98	98.977,40	0,01%	0,01%
CREDIT AGRICOLE 1.875% 16-20/12/2026	100.000	EUR	100,53	100.531,00	0,01%	0,01%
DEXIA CRED LOCAL 0.25% 15-19/03/2020	2.650.000	EUR	100,61	2.666.179,05	0,35%	0,32%
DEXIA CRED LOCAL 0.5% 18-17/01/2025	600.000	EUR	100,04	600.259,26	0,08%	0,07%
DNB BANK ASA 0.6% 18-25/09/2023	248.000	EUR	99,99	247.969,89	0,03%	0,03%
DNB BANK ASA 1.125% 16-01/03/2023	100.000	EUR	102,56	102.562,64	0,01%	0,01%
DNB BANK ASA 17-01/03/2027	200.000	EUR	99,76	199.527,68	0,03%	0,02%
EUROCLEAR BANK 18-10/07/2020 FRN	100.000	EUR	100,24	100.239,00	0,01%	0,01%
FCE BANK PLC 1.875% 14-24/06/2021	200.000	EUR	99,57	199.133,80	0,03%	0,02%
GE CAP EUR FUND 0.8% 15-21/01/2022	100.000	EUR	95,94	95.941,85	0,01%	0,01%
GOLDMAN SACHS GP 1.375% 17-15/05/2024	100.000	EUR	99,30	99.296,81	0,01%	0,01%
GOLDMAN SACHS GP 2% 15-27/07/2023	50.000	EUR	102,93	51.466,72	0,01%	0,01%
HBOS PLC 05-18/03/2030 SR	100.000	EUR	104,29	104.286,28	0,01%	0,01%
HSBC FRANCE 0.6% 18-20/03/2023	100.000	EUR	100,03	100.025,92	0,01%	0,01%
HSBC HOLDINGS 0.875% 16-06/09/2024	140.000	EUR	96,62	135.268,01	0,02%	0,02%
HSBC HOLDINGS 1.5% 16-15/03/2022	100.000	EUR	101,70	101.697,79	0,01%	0,01%
HSBC HOLDINGS 17-05/10/2023 FRN	200.000	EUR	95,76	191.520,50	0,02%	0,02%
ING BANK NV 0.375% 18-26/11/2021	200.000	EUR	100,49	200.988,46	0,03%	0,02%
ING BANK NV 14-25/02/2026 FRN	100.000	EUR	105,60	105.597,62	0,01%	0,01%
ING GROEP NV 0.75% 17-09/03/2022	100.000	EUR	99,86	99.855,96	0,01%	0,01%
ING GROEP NV 1.125% 18-14/02/2025	100.000	EUR	97,92	97.915,64	0,01%	0,01%
ING GROEP NV 1.375% 17-11/01/2028	100.000	EUR	95,70	95.696,46	0,01%	0,01%
ING GROEP NV 17-11/04/2028	100.000	EUR	103,62	103.616,41	0,01%	0,01%
ING GROEP NV 17-15/02/2029	100.000	EUR	100,81	100.807,41	0,01%	0,01%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH
METROPOLITAN-RENTASTRO

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
ING GROEP NV 17-26/09/2029 FRN	100.000	EUR	94,96	94.961,24	0,01%	0,01%
ING GROEP NV 18-20/09/2023 FRN	200.000	EUR	98,17	196.330,04	0,03%	0,02%
ING GROEP NV 2.5% 18-15/11/2030	100.000	EUR	102,88	102.875,75	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 0.875% 17-27/06/2022	100.000	EUR	96,91	96.912,61	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 1.125% 15-04/03/2022	100.000	EUR	98,16	98.158,73	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 1.75% 18-20/03/2028	100.000	EUR	91,08	91.081,12	0,01%	0,01%
INTESA SANPAOLO 5.15% 10-16/07/2020	100.000	EUR	105,85	105.853,50	0,01%	0,01%
KBC GROEP NV 14-25/11/2024 FRN	100.000	EUR	101,81	101.810,52	0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 0.75% 16-18/10/2023	100.000	EUR	98,83	98.826,94	0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 17-18/09/2029 FRN	100.000	EUR	96,46	96.457,53	0,01%	0,01%
KBC GROUP NV 18-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	84,86	169.710,90	0,02%	0,02%
KFW 0.25% 18-15/09/2025	367.000	EUR	99,92	366.695,98	0,05%	0,04%
KFW 0.375% 18-23/04/2025	420.000	EUR	101,04	424.389,00	0,06%	0,05%
KFW 0.625% 15-04/07/2022	1.610.000	EUR	102,94	1.657.269,60	0,22%	0,20%
KFW 0.625% 17-22/02/2027	850.000	EUR	101,26	860.683,82	0,11%	0,10%
LA BANQUE POST H 0.5% 16-18/01/2023	350.000	EUR	101,54	355.396,90	0,05%	0,04%
LLOYDS BANKING 14-27/06/2049 FRN	200.000	EUR	98,47	196.939,14	0,03%	0,02%
LLOYDS BK GR PLC 0.75% 16-09/11/2021	100.000	EUR	99,43	99.431,61	0,01%	0,01%
LLOYDS BK GR PLC 18-07/09/2028 FRN	300.000	EUR	92,87	278.604,84	0,04%	0,03%
LLOYDS BK GR PLC 18-15/01/2024 FRN	200.000	EUR	95,17	190.343,00	0,02%	0,02%
LONDON STOCK EX 0.875% 17-19/09/2024	100.000	EUR	98,04	98.042,57	0,01%	0,01%
LONDON STOCK EX 1.75% 18-06/12/2027	200.000	EUR	97,77	195.544,54	0,03%	0,02%
MITSUB UFJ FIN 0.98% 18-09/10/2023	176.000	EUR	99,98	175.964,38	0,02%	0,02%
MIZUHO FINANCIAL 0.956% 17-16/10/2024	100.000	EUR	99,53	99.525,93	0,01%	0,01%
MIZUHO FINANCIAL 1.02% 18-11/10/2023	194.000	EUR	100,57	195.097,34	0,03%	0,02%
MORGAN STANLEY 18-21/05/2021 FRN	100.000	EUR	99,32	99.320,60	0,01%	0,01%
NATIONWIDE BLDG 18-08/03/2026 FRN	267.000	EUR	94,86	253.269,79	0,03%	0,03%
NATL AUSTRALIABK 0.35% 17-07/09/2022	300.000	EUR	99,27	297.819,42	0,04%	0,04%
NEDER FINANCIER 0.125% 15-20/04/2022	400.000	EUR	101,10	404.406,00	0,05%	0,05%
NORDEA BANK AB 0.875% 18-26/06/2023	100.000	EUR	99,42	99.417,50	0,01%	0,01%
NORDEA BANK AB 1% 16-22/02/2023	400.000	EUR	102,13	408.527,72	0,05%	0,05%
NORDEA BANK AB 16-07/09/2026	100.000	EUR	99,36	99.359,87	0,01%	0,01%
RAIFFEISEN BK IN 0.25% 18-05/07/2021	200.000	EUR	99,52	199.037,96	0,03%	0,02%
RAIFFEISEN BK IN 1% 18-04/12/2023	200.000	EUR	99,73	199.462,34	0,03%	0,02%
RAIFFEISEN BK IN 13-18/06/2024 FRN	100.000	EUR	101,58	101.575,00	0,01%	0,01%
RAIFFEISEN BK IN 6% 13-16/10/2023	100.000	EUR	115,36	115.363,94	0,01%	0,01%
RENTENBANK 0.05% 18-12/06/2023	1.310.000	EUR	100,37	1.314.829,18	0,17%	0,16%
SANTAN CONS FIN 1.125% 18-09/10/2023	100.000	EUR	99,53	99.531,01	0,01%	0,01%
SANTANDER BNK PL 0.75% 18-20/09/2021	100.000	EUR	99,53	99.527,20	0,01%	0,01%
SANTANDER CONSUM 0.375% 17-17/02/2020	100.000	EUR	100,20	100.196,48	0,01%	0,01%
SANTANDER CONSUM 0.75% 18-01/03/2023	100.000	EUR	99,19	99.186,54	0,01%	0,01%
SANTANDER ISSUAN 3.125% 17-19/01/2027	100.000	EUR	100,41	100.406,22	0,01%	0,01%
SANTANDER ISSUAN 3.25% 16-04/04/2026	200.000	EUR	102,18	204.356,80	0,03%	0,02%
SKANDINAV ENSKIL 0.5% 18-13/03/2023	100.000	EUR	99,79	99.788,45	0,01%	0,01%
SKANDINAV ENSKIL 16-31/10/2028	100.000	EUR	97,85	97.852,49	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 0.125% 16-05/10/2021	100.000	EUR	99,59	99.585,57	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 0.25% 18-11/09/2023	400.000	EUR	99,98	399.934,52	0,05%	0,05%
SOCIETE GENERALE 0.25% 18-18/01/2022	100.000	EUR	99,44	99.436,35	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 0.5% 17-13/01/2023	100.000	EUR	97,53	97.534,57	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 0.75% 15-25/11/2020	100.000	EUR	101,36	101.363,20	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 0.75% 16-26/05/2023	100.000	EUR	100,77	100.773,21	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 14-16/09/2026 FRN	100.000	EUR	102,21	102.214,33	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 18-23/02/2028 FRN	100.000	EUR	95,93	95.933,08	0,01%	0,01%
SOCIETE GENERALE 2.125% 18-27/09/2028	200.000	EUR	99,22	198.442,40	0,03%	0,02%
SPAREBANK 1 SMN 0.5% 17-09/03/2022	100.000	EUR	99,91	99.912,43	0,01%	0,01%
SUMITOMO MITSUI 0.819% 18-23/07/2023	300.000	EUR	99,93	299.795,55	0,04%	0,04%
SUMITOMO MITSUI 0.934% 17-11/10/2024	170.000	EUR	99,09	168.452,35	0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.25% 17-28/02/22	100.000	EUR	99,75	99.745,33	0,01%	0,01%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.375% 18-03/07/23	100.000	EUR	99,29	99.293,58	0,01%	0,01%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.5% 18-21/03/2023	100.000	EUR	99,89	99.885,77	0,01%	0,01%
SVENSKA HANDELSBANKEN 18-02/03/2028 FRN	100.000	EUR	98,70	98.700,17	0,01%	0,01%
SVENSKA HANDELSBANKEN 18-05/03/2029 FRN	100.000	EUR	98,99	98.992,76	0,01%	0,01%
SVENSKA HANDELSBANKEN 2.625% 12-23/08/22	100.000	EUR	108,00	107.997,75	0,01%	0,01%
SWEDBANK AB 0.25% 17-07/11/2022	100.000	EUR	99,27	99.267,35	0,01%	0,01%
SWEDBANK AB 17-22/11/2027	100.000	EUR	97,60	97.600,58	0,01%	0,01%
TORONTO DOM BANK 0.625% 18-20/07/2023	100.000	EUR	99,85	99.852,02	0,01%	0,01%
UBS AG 14-12/02/2026 FRN	100.000	EUR	105,84	105.840,00	0,01%	0,01%
UBS AG LONDON 0.125% 17-05/11/2021	200.000	EUR	99,40	198.803,92	0,03%	0,02%
UBS AG LONDON 0.625% 18-23/01/2023	200.000	EUR	99,98	199.960,70	0,03%	0,02%
UBS GROUP FUNDIN 18-17/04/2025 FRN	242.000	EUR	98,59	238.579,23	0,03%	0,03%
UNICREDIT 0.625% 18-20/11/2025	631.000	EUR	100,73	635.606,99	0,08%	0,08%
UNICREDIT SPA 10-29/07/2049 FRN	50.000	EUR	106,72	53.362,50	0,01%	0,01%
US BANCORP 0.85% 17-07/06/2024	200.000	EUR	99,35	198.692,00	0,03%	0,02%
VOLKSBANK NV 0.125% 17-28/09/2020	100.000	EUR	99,96	99.957,14	0,01%	0,01%
VOLKSBANK NV 0.75% 18-25/06/2023	100.000	EUR	100,26	100.257,62	0,01%	0,01%
WESTPAC BANKING 0.625% 17-22/11/2024	150.000	EUR	98,23	147.346,25	0,02%	0,02%

METROPOLITAN-RENTASTRO

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
YORKSHRE BLD SOC 0.875% 18-20/03/2023	150.000	EUR	96,07	144.101,37	0,02%	0,02%
Emis par un établissement de crédit				35.376.727,16	4,43%	3,98%
BELGIAN 0.2% 16-22/10/2023	1.310.000	EUR	101,11	1.324.593,40	0,17%	0,16%
BELGIAN 0.8% 15-22/06/2025	2.850.000	EUR	103,29	2.943.708,00	0,38%	0,35%
BELGIAN 0.8% 18-22/06/2028	1.010.000	EUR	100,26	1.012.583,08	0,13%	0,12%
BELGIAN 2.6% 14-22/06/2024	390.000	EUR	113,65	443.239,56	0,06%	0,05%
BUNDESUBL-120 0% 18-14/04/2023	860.000	EUR	101,64	874.133,93	0,11%	0,10%
BUNDESUBL-172 0.25% 15-16/10/2020	1.510.000	EUR	101,63	1.534.669,32	0,20%	0,18%
DEUTSCHLAND I/L 0.1% 15-15/04/2026	734.307	EUR	108,37	795.768,50	0,10%	0,10%
DEUTSCHLAND REP 0.25% 17-15/02/2027	800.000	EUR	101,55	812.361,68	0,11%	0,10%
DEUTSCHLAND REP 0.25% 18-15/08/2028	250.000	EUR	100,07	250.181,55	0,03%	0,03%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 15-15/02/2025	820.000	EUR	104,07	853.350,79	0,11%	0,10%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 16-15/02/2026	700.000	EUR	103,93	727.543,25	0,09%	0,09%
DEUTSCHLAND REP 2% 13-15/08/2023	200.000	EUR	111,00	222.004,52	0,03%	0,03%
DEUTSCHLAND REP 4.75% 98-04/07/2028	510.000	EUR	143,06	729.610,54	0,09%	0,09%
DEUTSCHLAND REP 6.25% 00-04/01/2030	250.000	EUR	164,86	412.153,68	0,05%	0,05%
DEUTSCHLAND REP 6.25% 94-04/01/2024	890.000	EUR	132,93	1.183.112,07	0,15%	0,14%
EFSF 0% 17-29/03/2021	4.102.000	EUR	100,70	4.130.733,69	0,55%	0,51%
EFSF 0.75% 17-03/05/2027	450.000	EUR	101,05	454.716,00	0,06%	0,05%
FINNISH GOVT 0.5% 16-15/04/2026	1.080.000	EUR	101,99	1.101.446,64	0,14%	0,13%
FRANCE O.A.T. 0% 16-25/05/2022	1.100.000	EUR	101,04	1.111.432,85	0,14%	0,13%
FRANCE O.A.T. 0.25% 15-25/11/2020	1.620.000	EUR	101,47	1.643.832,79	0,21%	0,20%
FRANCE O.A.T. 0.75% 18-25/11/2028	30.000	EUR	100,42	30.124,86	0,00%	0,00%
FRANCE O.A.T. 1.75% 14-25/11/2024	3.350.000	EUR	109,62	3.672.199,32	0,48%	0,44%
FRANCE O.A.T. 2.25% 12-25/10/2022	940.000	EUR	109,54	1.029.670,27	0,13%	0,12%
FRANCE O.A.T. 3% 12-25/04/2022	3.180.000	EUR	111,14	3.534.278,39	0,46%	0,42%
FRANCE O.A.T. 3.75% 05-25/04/2021	1.020.000	EUR	109,83	1.120.292,21	0,15%	0,13%
FRANCE O.A.T. 4.25% 07-25/10/2023	2.745.265	EUR	120,98	3.321.125,51	0,43%	0,40%
FRANCE O.A.T./L 0.1% 15-01/03/2025	714.129	EUR	208,44	744.265,56	0,10%	0,09%
IRISH GOVT 0% 17-18/10/2022	560.000	EUR	100,40	562.251,09	0,07%	0,07%
IRISH GOVT 0.9% 18-15/05/2028	220.000	EUR	99,99	219.978,70	0,03%	0,03%
IRISH GOVT 1% 16-15/05/2026	310.000	EUR	102,98	319.228,92	0,04%	0,04%
IRISH GOVT 5.4% 09-13/03/2025	560.000	EUR	130,62	731.462,65	0,10%	0,09%
IRISH GOVT 5.9% 09-18/10/2019	140.000	EUR	105,07	147.095,84	0,02%	0,02%
ITALY BTPS 0.05% 16-15/10/2019	820.000	EUR	99,86	818.887,59	0,11%	0,10%
ITALY BTPS 1.05% 14-01/12/2019	2.980.000	EUR	100,72	3.001.425,60	0,39%	0,36%
ITALY BTPS 1.2% 17-01/04/2022	950.000	EUR	99,94	949.419,84	0,12%	0,11%
ITALY BTPS 1.45% 15-15/09/2022	2.840.000	EUR	100,11	2.843.142,74	0,37%	0,34%
ITALY BTPS 1.5% 15-01/06/2025	4.110.000	EUR	95,93	3.942.575,86	0,51%	0,48%
ITALY BTPS 2.2% 17-01/06/2027	3.748.000	EUR	97,95	3.671.104,91	0,48%	0,44%
ITALY BTPS 2.5% 14-01/05/2019	960.000	EUR	100,80	967.657,54	0,13%	0,12%
ITALY BTPS 2.5% 18-15/11/2025	1.820.000	EUR	101,48	1.846.846,27	0,24%	0,22%
ITALY BTPS 3.75% 13-01/05/2021	2.550.000	EUR	106,90	2.725.974,74	0,35%	0,33%
ITALY BTPS 4.75% 08-01/08/2023	1.541.000	EUR	113,30	1.745.980,28	0,23%	0,21%
ITALY BTPS 4.75% 11-01/09/2021	1.110.000	EUR	110,00	1.220.982,80	0,16%	0,15%
ITALY BTPS 5% 11-01/03/2022	2.340.000	EUR	111,80	2.616.048,86	0,34%	0,31%
ITALY CTZS 0% 18-30/03/2020	850.000	EUR	99,54	846.132,33	0,11%	0,10%
NETHERLANDS GOVT 0.25% 15-15/07/2025	300.000	EUR	101,47	304.395,51	0,04%	0,04%
NETHERLANDS GOVT 0.75% 18-15/07/2028	700.000	EUR	103,40	723.783,69	0,09%	0,09%
NETHERLANDS GOVT 2% 14-15/07/2024	300.000	EUR	111,72	335.147,01	0,04%	0,04%
NORDRHEIN-WEST 0.9% 18-15/11/2028	1.200.000	EUR	101,53	1.218.313,56	0,16%	0,15%
NORDRHEIN-WEST 1.55% 17-16/06/2048	628.000	EUR	100,14	628.851,57	0,08%	0,08%
PORTUGUESE OTS 2.125% 18-17/10/2028	264	EUR	103,56	272,98	0,00%	0,00%
PORTUGUESE OTS 2.875% 15-15/10/2025	510.000	EUR	111,42	568.239,25	0,07%	0,07%
PORTUGUESE OTS 4.1% 06-15/04/2037	365.000	EUR	122,06	445.529,91	0,06%	0,05%
PORTUGUESE OTS 4.125% 17-14/04/2027	983.000	EUR	120,13	1.180.830,22	0,15%	0,14%
PORTUGUESE OTS 4.75% 09-14/06/2019	5.800.000	EUR	102,33	5.934.983,98	0,78%	0,72%
REP OF AUSTRIA 0% 16-15/07/2023	510.000	EUR	100,83	514.226,37	0,07%	0,06%
REP OF AUSTRIA 0.75% 18-20/02/2028	1.010.000	EUR	102,33	1.033.504,42	0,13%	0,12%
SPANISH GOVT 0.45% 17-31/10/2022	1.520.000	EUR	101,30	1.539.759,54	0,20%	0,18%
SPANISH GOVT 0.75% 16-30/07/2021	1.430.000	EUR	102,34	1.463.395,51	0,19%	0,18%
SPANISH GOVT 1.5% 17-30/04/2027	4.138.000	EUR	102,46	4.239.918,94	0,56%	0,52%
SPANISH GOVT 1.95% 15-30/07/2030	1.000.000	EUR	103,96	1.039.552,80	0,14%	0,12%
SPANISH GOVT 2.15% 15-31/10/2025	2.380.000	EUR	108,45	2.581.210,91	0,34%	0,31%
SPANISH GOVT 2.7% 18-31/10/2048	149.000	EUR	101,95	151.898,87	0,02%	0,02%
SPANISH GOVT 2.75% 14-31/10/2024	1.216.000	EUR	112,08	1.362.919,80	0,18%	0,16%
SPANISH GOVT 4% 10-30/04/2020	2.496.000	EUR	105,79	2.640.490,20	0,34%	0,32%
SPANISH GOVT 4.3% 09-31/10/2019	1.920.000	EUR	103,91	1.995.020,16	0,26%	0,24%
SPANISH GOVT 4.4% 13-31/10/2023	2.490.000	EUR	119,04	2.964.093,51	0,39%	0,36%
SPANISH GOVT 4.6% 09-30/07/2019	1.606.000	EUR	102,88	1.652.301,62	0,21%	0,20%
SWEDEN KINGDOM 0.125% 18-24/04/2023	1.016.000	EUR	100,95	1.025.657,89	0,13%	0,12%
Emis par un état ou une institution nationale				100.733.626,74	13,09%	12,12%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

METROPOLITAN-RENTASTRO

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
ABBOTT IL FIN 0% 18-27/09/2020	104.000	EUR	99,48	103.463,77	0,01%	0,01%
ABBOTT IL FIN 0.875% 18-27/09/2023	103.000	EUR	99,79	102.781,28	0,01%	0,01%
ACHMEA BV 15-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	97,16	97.160,18	0,01%	0,01%
ACS SERVICIOS CO 1.875% 18-20/04/2026	100.000	EUR	92,22	92.224,00	0,01%	0,01%
ACTAVIS FUNDING 2.125% 17-01/06/2029	200.000	EUR	95,30	190.598,40	0,02%	0,02%
AHOLD DELHAIZE 0.875% 17-19/09/2024	100.000	EUR	99,65	99.652,42	0,01%	0,01%
AHOLD DELHAIZE 1.125% 18-19/03/2026	200.000	EUR	98,17	196.346,34	0,03%	0,02%
AHOLD DELHAIZE 18-19/03/2021 FRN	100.000	EUR	99,78	99.781,14	0,01%	0,01%
AIR LIQUIDE FIN 2.125% 12-15/10/2021	100.000	EUR	105,57	105.574,22	0,01%	0,01%
ALLERGAN FUNDING 0.5% 17-01/06/2021	131.000	EUR	99,71	130.619,67	0,02%	0,02%
ALLIANDER 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	96,55	96.546,67	0,01%	0,01%
ALLIANZ FINANCE 11-08/07/2041 FRN	100.000	EUR	110,80	110.799,89	0,01%	0,01%
ALLIANZ SE 14-29/09/2049 FRN	100.000	EUR	103,05	103.052,35	0,01%	0,01%
ALLIANZ SE 17-06/07/2047	100.000	EUR	101,14	101.140,21	0,01%	0,01%
AMADEUS IT GROUP 18-18/03/2022 FRN	200.000	EUR	98,92	197.840,66	0,03%	0,02%
AMER INTL GROUP 1.875% 17-21/06/2027	100.000	EUR	95,09	95.087,40	0,01%	0,01%
AMERICA MOVIL SA 1.5% 16-10/03/2024	200.000	EUR	101,51	203.025,00	0,03%	0,02%
AMERICAN TOWER 1.95% 18-22/05/2026	100.000	EUR	99,90	99.898,59	0,01%	0,01%
AQUARIUS + INV 13-02/10/2043 FRN	200.000	EUR	109,08	218.167,38	0,03%	0,03%
ARCELORMITTAL 0.95% 17-17/01/2023	300.000	EUR	96,71	290.136,84	0,04%	0,03%
ARCELORMITTAL 3% 14-25/03/2019	100.000	EUR	100,61	100.613,33	0,01%	0,01%
ARGENTUM NETH 1.125% 18-17/09/2025	100.000	EUR	100,47	100.469,76	0,01%	0,01%
AROUNDTOWN SA 1% 17-07/01/2025	100.000	EUR	92,49	92.494,60	0,01%	0,01%
ASR NEDERLAND NV 15-29/09/2045 FRN	100.000	EUR	105,63	105.628,95	0,01%	0,01%
AT&T INC 18-05/09/2023 FRN	100.000	EUR	99,66	99.663,00	0,01%	0,01%
AUTOROUTES DU SU 1.375% 18-27/06/2028	100.000	EUR	99,27	99.270,25	0,01%	0,01%
AVIVA PLC 0.625% 16-27/10/2023	100.000	EUR	97,86	97.862,52	0,01%	0,01%
AVIVA PLC 1.875% 18-13/11/2027	100.000	EUR	99,33	99.326,00	0,01%	0,01%
AVIVA PLC 15-04/12/2045 FRN	100.000	EUR	96,56	96.556,56	0,01%	0,01%
AXA SA 14-29/11/2049 FRN	100.000	EUR	103,20	103.197,95	0,01%	0,01%
AXA SA 16-06/07/2047 FRN	300.000	EUR	99,98	299.948,37	0,04%	0,04%
BASF SE 0.875% 18-22/05/2025	169.000	EUR	99,96	168.937,52	0,02%	0,02%
BMW FINANCE NV 0.125% 17-03/07/2020	50.000	EUR	99,94	49.970,40	0,01%	0,01%
BMW FINANCE NV 0.25% 18-14/01/2022	68.000	EUR	99,18	67.440,12	0,01%	0,01%
BMW FINANCE NV 1% 18-14/11/2024	80.000	EUR	99,19	79.350,66	0,01%	0,01%
BNP PARIBAS 1% 17-29/11/2024	100.000	EUR	92,81	92.812,51	0,01%	0,01%
BPOST SA 1.25% 18-11/07/2026	100.000	EUR	96,77	96.766,88	0,01%	0,01%
BRISA CONCESSAO 2% 16-22/03/2023	100.000	EUR	103,84	103.840,00	0,01%	0,01%
BRITISH TELECOMM 0.875% 18-26/09/2023	100.000	EUR	97,99	97.989,06	0,01%	0,01%
BRITISH TELECOMM 1% 17-21/11/2024	100.000	EUR	96,30	96.299,00	0,01%	0,01%
BRITISH TELECOMM 1.5% 17-23/06/2027	100.000	EUR	95,07	95.073,74	0,01%	0,01%
BRUSSELS AIRPORT 1% 17-03/05/2024	100.000	EUR	100,82	100.821,33	0,01%	0,01%
CAISSE NA REA MU 3.375% 18-24/09/2028	100.000	EUR	91,90	91.896,91	0,01%	0,01%
CAPGEMINI SA 0.5% 16-09/11/2021	200.000	EUR	100,29	200.577,52	0,03%	0,02%
CAPGEMINI SE 1% 18-18/10/2024	100.000	EUR	98,21	98.205,97	0,01%	0,01%
CIE DE ST GOBAIN 0% 16-27/03/2020	100.000	EUR	99,71	99.712,76	0,01%	0,01%
CIE DE ST GOBAIN 0.875% 18-21/09/2023	100.000	EUR	99,73	99.725,36	0,01%	0,01%
CIE DE ST GOBAIN 1% 17-17/03/2025	100.000	EUR	98,03	98.027,46	0,01%	0,01%
CIE DE ST GOBAIN 1.125% 18-23/03/2026	200.000	EUR	96,80	193.599,14	0,03%	0,02%
CIE FINANC RICHE 1% 18-26/03/2026	183.000	EUR	99,23	181.589,51	0,02%	0,02%
CLOVERIE PLC 1.5% 18-15/12/2028	236.000	EUR	98,07	231.455,68	0,03%	0,03%
CNH IND FIN 1.75% 17-12/09/2025	100.000	EUR	97,81	97.808,68	0,01%	0,01%
CNP ASSURANCES 10-14/09/2040 FRN	250.000	EUR	107,91	269.770,98	0,04%	0,03%
CNP ASSURANCES 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	93,36	93.362,53	0,01%	0,01%
COCA-COLA EURO 1.5% 18-08/11/2027	100.000	EUR	100,35	100.349,57	0,01%	0,01%
CONTINENTAL AG 0% 16-05/02/2020	60.000	EUR	99,96	59.974,99	0,01%	0,01%
CRDT AGR ASSR 18-29/01/2048 FRN	100.000	EUR	86,81	86.810,25	0,01%	0,01%
DAIMLER AG 1% 17-15/11/2027	100.000	EUR	93,63	93.627,75	0,01%	0,01%
DAIMLER INTL FIN 0.2% 17-13/09/2021	10.000	EUR	99,25	9.924,86	0,00%	0,00%
DAIMLER INTL FIN 0.25% 18-09/08/2021	100.000	EUR	99,41	99.407,22	0,01%	0,01%
DAIMLER INTL FIN 0.25% 18-11/05/2022	70.000	EUR	98,63	69.037,62	0,01%	0,01%
DANONE 17-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	93,70	187.403,94	0,02%	0,02%
DANONE 2.6% 13-28/06/2023	100.000	EUR	108,73	108.726,65	0,01%	0,01%
DEUTSCHE POST AG 1% 17-13/12/2027	100.000	EUR	96,21	96.207,27	0,01%	0,01%
DEUTSCHE POST AG 1.625% 18-05/12/2028	178.000	EUR	100,47	178.838,38	0,02%	0,02%
DEUTSCHE TEL FIN 0.375% 17-30/10/2021	100.000	EUR	100,34	100.340,38	0,01%	0,01%
DEUTSCHE TEL FIN 0.625% 17-13/12/2024	300.000	EUR	98,04	294.133,92	0,04%	0,04%
DEUTSCHE TEL FIN 0.625% 18-01/12/2022	146.000	EUR	100,31	146.459,16	0,02%	0,02%
DEUTSCHE TEL FIN 1.5% 16-03/04/2028	30.000	EUR	98,87	29.661,48	0,00%	0,00%
EDP FINANCE BV 1.5% 17-22/11/2027	380.000	EUR	93,90	356.826,35	0,05%	0,04%
EDP FINANCE BV 1.625% 18-26/01/2026	156.000	EUR	97,61	152.276,79	0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 1.875% 17-29/09/2023	100.000	EUR	103,32	103.324,00	0,01%	0,01%
EDP FINANCE BV 1.875% 18-13/10/2025	150.000	EUR	100,34	150.515,72	0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 2.375% 16-23/03/2023	200.000	EUR	105,62	211.242,24	0,03%	0,03%
ELEC DE FRANCE 13-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	101,96	101.958,50	0,01%	0,01%
ELEC DE FRANCE 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	96,77	96.771,54	0,01%	0,01%

METROPOLITAN-RENTASTRO

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
ELEC DE FRANCE 2% 18-02/10/2030	100.000	EUR	97,99	97.993,49	0,01%	0,01%
ELEC DE FRANCE 3.875% 12-18/01/2022	100.000	EUR	110,86	110.858,42	0,01%	0,01%
ENBW 1.875% 18-31/10/2033	60.000	EUR	99,93	59.960,35	0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL NV 1.125% 18-16/09/2026	100.000	EUR	94,39	94.387,65	0,01%	0,01%
ENEL FIN INTL SA 5% 09-14/09/2022	50.000	EUR	115,95	57.976,89	0,01%	0,01%
ENEL SPA 14-15/01/2075 FRN	100.000	EUR	103,41	103.405,19	0,01%	0,01%
ENEL SPA 18-24/11/2078 FRN	139.000	EUR	92,04	127.939,77	0,02%	0,02%
ENGIE 0.875% 18-19/09/2025	100.000	EUR	99,34	99.338,97	0,01%	0,01%
ENGIE 1% 15-13/03/2026	100.000	EUR	99,83	99.826,58	0,01%	0,01%
ENGIE 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	91,59	91.585,27	0,01%	0,01%
EUTELSAT SA 2% 18-02/10/2025	200.000	EUR	95,14	190.278,20	0,02%	0,02%
EVONIK 17-07/07/2077	100.000	EUR	95,73	95.728,00	0,01%	0,01%
FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	100.000	EUR	94,23	94.232,81	0,01%	0,01%
FERROVIAL EMISIO 0.375% 16-14/09/2022	100.000	EUR	98,61	98.614,48	0,01%	0,01%
FERROVIAL NL 17-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	84,11	84.111,33	0,01%	0,01%
FRESENIUS FIN IR 1.5% 17-30/01/2024	70.000	EUR	99,88	69.918,46	0,01%	0,01%
FRESENIUS FIN IR 3% 17-30/01/2032	50.000	EUR	100,15	50.074,10	0,01%	0,01%
GECINA 1.375% 17-26/01/2028	100.000	EUR	96,20	96.198,23	0,01%	0,01%
GECINA 1.5% 15-20/01/2025	400.000	EUR	101,66	406.634,12	0,05%	0,05%
GEN ELECTRIC CO 0.375% 17-17/05/2022	236.000	EUR	94,09	222.048,88	0,03%	0,03%
GEN ELECTRIC CO 0.875% 17-17/05/2025	188.000	EUR	89,71	168.663,13	0,02%	0,02%
GRAND CITY PROP 1.5% 18-22/02/2027	100.000	EUR	90,93	90.926,83	0,01%	0,01%
HANNOVER FINANCE 10-14/09/2040 FRN	50.000	EUR	107,69	53.846,13	0,01%	0,01%
HEIDELCEMENT FIN 0.5% 17-18/01/2021	70.000	EUR	99,74	69.818,36	0,01%	0,01%
HEIDELCEMENT FIN 0.5% 18-09/08/2022	121.000	EUR	98,21	118.836,63	0,02%	0,01%
HEIDELCEMENT FIN 1.75% 18-24/04/2028	127.000	EUR	93,98	119.352,48	0,02%	0,01%
HEIDELCEMENT FIN 3.25% 13-21/10/2021	260.000	EUR	106,98	278.153,15	0,04%	0,03%
HOCHTIEF AG 1.75% 18-03/07/2025	107.000	EUR	101,47	108.573,17	0,01%	0,01%
HOLDING DINFRA 0.625% 17-27/03/2023	100.000	EUR	96,41	96.407,32	0,01%	0,01%
HOLDING DINFRA 1.625% 17-27/11/2027	100.000	EUR	92,76	92.763,55	0,01%	0,01%
IBERDROLA FIN SA 1% 17-07/03/2025	100.000	EUR	99,60	99.603,32	0,01%	0,01%
IBERDROLA INTL 17-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	93,39	186.784,64	0,02%	0,02%
IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	96,48	96.480,80	0,01%	0,01%
IBM CORP 0.5% 16-07/09/2021	100.000	EUR	100,69	100.686,58	0,01%	0,01%
IBM CORP 0.95% 17-23/05/2025	216.000	EUR	99,35	214.599,00	0,03%	0,03%
ICADE 1.5% 17-13/09/2027	100.000	EUR	94,50	94.503,80	0,01%	0,01%
ICADE 1.625% 18-28/02/2028	100.000	EUR	93,27	93.273,07	0,01%	0,01%
ILIAD 0.625% 18-25/11/2021	100.000	EUR	96,43	96.425,75	0,01%	0,01%
INMOBILIARIA COL 1.625% 17-28/11/2025	100.000	EUR	94,84	94.844,72	0,01%	0,01%
INMOBILIARIA COL 2% 18-17/04/2026	100.000	EUR	97,66	97.660,00	0,01%	0,01%
INNOGY FINANCE 0.75% 18-30/11/2022	100.000	EUR	100,71	100.706,89	0,01%	0,01%
JCDECAUX SA 18-24/10/2020 FRN	100.000	EUR	99,78	99.775,50	0,01%	0,01%
JOHNSON CONTROLS 0% 17-04/12/2020	100.000	EUR	99,46	99.461,20	0,01%	0,01%
K&S AG 3.25% 18-18/07/2024	100.000	EUR	95,55	95.553,01	0,01%	0,01%
KELLOGG CO 0.8% 17-17/11/2022	147.000	EUR	100,45	147.658,77	0,02%	0,02%
KERING 0.875% 15-28/03/2022	100.000	EUR	101,32	101.323,51	0,01%	0,01%
KIMBERLY-CLARK 0.625% 17-07/09/2024	103.000	EUR	99,53	102.514,30	0,01%	0,01%
LA POSTE SA 18-31/12/2049 FRN	200.000	EUR	90,00	180.000,00	0,02%	0,02%
LOGICOR FIN 1.5% 18-14/11/2022	100.000	EUR	98,62	98.624,21	0,01%	0,01%
LVMH MOET HENNES 0.375% 17-26/05/2022	100.000	EUR	100,33	100.325,71	0,01%	0,01%
LVMH MOET HENNES 0.75% 17-26/05/2024	67.000	EUR	100,27	67.183,18	0,01%	0,01%
MCDONALDS CORP 1% 16-15/11/2023	100.000	EUR	100,55	100.553,49	0,01%	0,01%
MERCIALYS 1.787% 14-31/03/2023	200.000	EUR	97,98	195.968,48	0,03%	0,02%
MERCIALYS 1.8% 18-27/02/2026	100.000	EUR	90,27	90.266,75	0,01%	0,01%
MICHELIN 0.875% 18-03/09/2025	200.000	EUR	98,84	197.674,50	0,03%	0,02%
MOLNLYCKE HLD 1.5% 14-28/02/2022	100.000	EUR	101,66	101.655,13	0,01%	0,01%
MOLNLYCKE HLD 1.875% 17-28/02/2025	100.000	EUR	98,84	98.838,74	0,01%	0,01%
MUNICH RE 12-26/05/2042 FRN	100.000	EUR	116,01	116.012,18	0,02%	0,01%
MUNICH RE 18-26/05/2049 FRN	200.000	EUR	101,67	203.331,76	0,03%	0,02%
MYLAN NV 1.25% 16-23/11/2020	100.000	EUR	100,93	100.931,65	0,01%	0,01%
NESTLE FIN INTL 0.375% 17-18/01/2024	50.000	EUR	99,54	49.768,48	0,01%	0,01%
NESTLE HOLDINGS 0.875% 17-18/07/2025	50.000	EUR	100,58	50.292,39	0,01%	0,01%
NN GROUP NV 0.875% 17-13/01/2023	100.000	EUR	100,14	100.137,82	0,01%	0,01%
NN GROUP NV 1% 15-18/03/2022	100.000	EUR	101,12	101.119,39	0,01%	0,01%
NOVARTIS FINANCE 0.5% 18-14/08/2023	161.000	EUR	101,07	162.721,15	0,02%	0,02%
NOVARTIS FINANCE 0.75% 14-09/11/2021	100.000	EUR	101,98	101.979,87	0,01%	0,01%
OMV AG 0.75% 18-04/12/2023	119.000	EUR	100,36	119.426,54	0,02%	0,01%
OMV AG 15-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	107,02	107.016,12	0,01%	0,01%
OMV AG 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	95,79	95.790,90	0,01%	0,01%
ORANGE 1% 18-12/09/2025	100.000	EUR	99,15	99.148,23	0,01%	0,01%
ORANGE 1.375% 18-20/03/2028	100.000	EUR	98,20	98.204,94	0,01%	0,01%
ORANGE 1.875% 18-12/09/2030	100.000	EUR	99,07	99.067,02	0,01%	0,01%
ORANGE 14-28/02/2049 FRN	200.000	EUR	102,38	204.766,86	0,03%	0,02%
ORANGE 14-29/10/2049 FRN	100.000	EUR	105,04	105.036,25	0,01%	0,01%
ORANGE 14-29/10/2049 FRN	100.000	EUR	106,54	106.537,00	0,01%	0,01%
ORIGIN ENER FIN 14-16/09/2074 FRN	100.000	EUR	100,87	100.865,50	0,01%	0,01%

METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

METROPOLITAN-RENTASTRO

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
ORSTED A/S 17-24/11/3017 FRN	100.000	EUR	93,56	93.561,00	0,01%	0,01%
OTE PLC 2.375% 18-18/07/2022	100.000	EUR	101,82	101.820,33	0,01%	0,01%
PACCAR FINANCIAL 18-18/05/2021 FRN	100.000	EUR	99,88	99.877,67	0,01%	0,01%
PEPSICO INC 1.75% 14-28/04/2021	100.000	EUR	103,49	103.488,10	0,01%	0,01%
PEUGEOT 2% 17-23/03/2024	140.000	EUR	99,94	139.912,04	0,02%	0,02%
PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	300.000	EUR	97,50	292.485,66	0,04%	0,04%
PFIZER INC 0.25% 17-06/03/2022	100.000	EUR	100,07	100.072,82	0,01%	0,01%
PHILIPS NV 0.75% 18-02/05/2024	123.000	EUR	98,99	121.757,20	0,02%	0,01%
PIRELLI & C SPA 1.375% 18-25/01/2023	100.000	EUR	95,74	95.738,00	0,01%	0,01%
PROCTER & GAMBLE 0.625% 18-30/10/2024	241.000	EUR	100,14	241.337,40	0,03%	0,03%
PROCTER & GAMBLE 1.2% 18-30/10/2028	218.000	EUR	100,30	218.649,47	0,03%	0,03%
PROCTER & GAMBLE 1.875% 18-30/10/2038	100.000	EUR	102,96	102.957,36	0,01%	0,01%
PROLOGIS EURO 1.875% 18-05/01/2029	100.000	EUR	98,96	98.962,83	0,01%	0,01%
RCI BANQUE 0.75% 17-26/09/2022	100.000	EUR	97,73	97.729,77	0,01%	0,01%
RCI BANQUE 1.375% 17-08/03/2024	100.000	EUR	98,27	98.274,50	0,01%	0,01%
RCI BANQUE 1.625% 18-26/05/2026	100.000	EUR	96,38	96.377,44	0,01%	0,01%
RCI BANQUE 17-04/11/2024 FRN	200.000	EUR	91,35	182.694,28	0,02%	0,02%
RENAULT 1% 18-18/04/2024	100.000	EUR	96,32	96.318,30	0,01%	0,01%
RENAULT 2% 18-28/09/2026	100.000	EUR	98,58	98.575,00	0,01%	0,01%
REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	100.000	EUR	102,08	102.082,89	0,01%	0,01%
REPSOL INTL FIN 15-29/12/2049 FRN	300.000	EUR	102,60	307.798,14	0,04%	0,04%
REXEL SA 2.125% 17-15/06/2025	116.000	EUR	94,57	109.705,84	0,01%	0,01%
ROYAL SCHIPHOL 1.5% 18-05/11/2030	100.000	EUR	101,12	101.124,64	0,01%	0,01%
SANOFI 0.5% 18-21/03/2023	100.000	EUR	100,90	100.901,29	0,01%	0,01%
SANOFI 1% 18-21/03/2026	100.000	EUR	101,24	101.236,63	0,01%	0,01%
SANOFI 18-21/03/2020 FRN	200.000	EUR	100,15	200.291,42	0,03%	0,02%
SAP AG 2.125% 12-13/11/2019	100.000	EUR	101,88	101.878,33	0,01%	0,01%
SAP SE 0.25% 18-10/03/2022	300.000	EUR	100,08	300.243,00	0,04%	0,04%
SAP SE 0.75% 18-10/12/2024	200.000	EUR	100,06	200.110,60	0,03%	0,02%
SAP SE 1.25% 18-10/03/2028	100.000	EUR	100,29	100.292,00	0,01%	0,01%
SCHLUMBERGER FIN 1% 18-18/02/2026	100.000	EUR	100,17	100.172,44	0,01%	0,01%
SCOR SE 15-08/06/2046 FRN	100.000	EUR	99,27	99.266,05	0,01%	0,01%
SCOR SE 16-27/05/2048	200.000	EUR	101,59	203.178,36	0,03%	0,02%
SIEMENS FINAN 0.375% 18-06/09/2023	109.000	EUR	100,01	109.011,77	0,01%	0,01%
SMURFIT KAPPA AQ 2.875% 18-15/01/2026	179.000	EUR	98,94	177.110,80	0,02%	0,02%
SNAM 1% 18-18/09/2023	100.000	EUR	99,80	99.802,78	0,01%	0,01%
SOLVAY FIN 13-29/05/2049 FRN	200.000	EUR	100,78	201.556,26	0,03%	0,02%
SOLVAY FIN 15-29/06/2049 FRN	200.000	EUR	105,31	210.620,00	0,03%	0,03%
SOLVAY FIN 15-29/06/2049 FRN	100.000	EUR	107,89	107.889,50	0,01%	0,01%
SUEZ ENVIRON 14-23/06/2049 FRN	200.000	EUR	101,27	202.549,08	0,03%	0,02%
TAKEDA PHARMACEU 1.125% 18-21/11/2022	196.000	EUR	100,43	196.838,49	0,03%	0,02%
TAKEDA PHARMACEU 18-21/11/2022 FRN	268.000	EUR	99,76	267.356,80	0,03%	0,03%
TAKEDA PHARMACEU 3% 18-21/11/2030	208.000	EUR	101,64	211.408,64	0,03%	0,03%
TELE2 AB 1.125% 18-15/05/2024	100.000	EUR	99,07	99.067,01	0,01%	0,01%
TELE2 AB 2.125% 18-15/05/2028	100.000	EUR	98,71	98.709,74	0,01%	0,01%
TELECOM ITALIA 2.375% 17-12/10/2027	100.000	EUR	88,90	88.902,13	0,01%	0,01%
TELECOM ITALIA 4.875% 13-25/09/2020	200.000	EUR	105,90	211.806,36	0,03%	0,03%
TELEFONICA EMIS 1.447% 18-22/01/2027	100.000	EUR	97,22	97.217,55	0,01%	0,01%
TELEFONICA EMIS 1.46% 16-13/04/2026	100.000	EUR	98,87	98.871,82	0,01%	0,01%
TELEFONICA EUROP 16-31/12/2049	200.000	EUR	100,66	201.312,00	0,03%	0,02%
TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	92,55	92.545,40	0,01%	0,01%
TELEKOM FINANZ 1.5% 16-07/12/2026	100.000	EUR	100,49	100.487,63	0,01%	0,01%
TENNET HLD BV 1.375% 18-05/06/2028	109.000	EUR	100,23	109.247,50	0,01%	0,01%
TENNET HLD BV 17-31/12/2049	100.000	EUR	97,09	97.087,00	0,01%	0,01%
TEREOS FIN GROUP 4.25% 13-04/03/2020	100.000	EUR	94,17	94.170,00	0,01%	0,01%
TERNA SPA 1% 18-23/07/2023	100.000	EUR	100,00	100.002,10	0,01%	0,01%
TESCO CORP TREAS 1.375% 14-01/07/2019	100.000	EUR	100,60	100.605,00	0,01%	0,01%
THERMO FISHER 0.75% 16-12/09/2024	100.000	EUR	97,02	97.024,80	0,01%	0,01%
THERMO FISHER 1.4% 17-23/01/2026	300.000	EUR	98,34	295.034,34	0,04%	0,04%
THYSSENKRUPP 2.75% 16-08/03/2021	40.000	EUR	101,97	40.787,20	0,01%	0,00%
TOTAL CAP INTL 0.625% 17-04/10/2024	200.000	EUR	99,48	198.968,80	0,03%	0,02%
TOTAL CAPITAL 0.25% 16-12/07/2023	200.000	EUR	99,19	198.380,02	0,03%	0,02%
TOTAL S.A. 16-29/12/2049	200.000	EUR	101,85	203.693,00	0,03%	0,02%
TOTAL S.A. 16-29/12/2049	100.000	EUR	101,92	101.917,25	0,01%	0,01%
TOTAL SA 15-29/12/2049 FRN	300.000	EUR	100,80	302.401,26	0,04%	0,04%
TOTAL SA 16-29/12/2049	150.000	EUR	106,04	159.065,00	0,02%	0,02%
TOYOTA MTR CRED 0% 17-21/07/2021	100.000	EUR	99,62	99.615,71	0,01%	0,01%
UNIBAIL-RODAMCO 0.125% 18-14/05/2021	300.000	EUR	99,82	299.455,14	0,04%	0,04%
UNIBAIL-RODAMCO 1.125% 18-15/09/2025	200.000	EUR	99,39	198.777,98	0,03%	0,02%
UNIBAIL-RODAMCO 1.5% 17-22/02/2028	100.000	EUR	97,76	97.755,21	0,01%	0,01%
UNIBAIL-RODAMCO 18-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	94,35	94.349,82	0,01%	0,01%
UNIBAIL-RODAMCO 2.5% 14-26/02/2024	200.000	EUR	108,51	217.024,02	0,03%	0,03%
UNILEVER NV 0.375% 17-14/02/2023	200.000	EUR	99,94	199.886,22	0,03%	0,02%
UNILEVER NV 0.5% 18-06/01/2025	138.000	EUR	98,19	135.501,11	0,02%	0,02%
UNILEVER NV 0.5% 18-12/08/2023	125.000	EUR	100,02	125.021,38	0,02%	0,02%
UNIPOL GRUPPO 3.5% 17-29/11/2027	100.000	EUR	90,06	90.056,40	0,01%	0,01%

METROPOLITAN-RENTASTRO
METROPOLITAN-RENTASTRO GROWTH

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
UNITED PARCEL 0.375% 17-15/11/2023	220.000	EUR	98,87	217.510,79	0,03%	0,03%
VALEO SA 0.375% 17-12/09/2022	100.000	EUR	97,43	97.429,16	0,01%	0,01%
VALEO SA 1.5% 18-18/06/2025	100.000	EUR	95,89	95.889,52	0,01%	0,01%
VEOLIA ENVRNMT 0% 17-23/11/2020	100.000	EUR	99,94	99.942,48	0,01%	0,01%
VEOLIA ENVRNMT 1.496% 17-30/11/2026	100.000	EUR	102,04	102.042,40	0,01%	0,01%
VERIZON COMM INC 0.5% 16-02/06/2022	300.000	EUR	99,72	299.161,50	0,04%	0,04%
VERIZON COMM INC 1.375% 17-27/10/2026	198.000	EUR	99,22	196.464,35	0,03%	0,02%
VINCI SA 1% 18-26/09/2025	100.000	EUR	99,32	99.323,73	0,01%	0,01%
VINCI SA 1.75% 18-26/09/2030	100.000	EUR	99,70	99.695,23	0,01%	0,01%
VODAFONE GROUP 18-03/01/2079 FRN	100.000	EUR	93,41	93.412,85	0,01%	0,01%
VODAFONE GROUP 18-03/10/2078 FRN	126.000	EUR	91,15	114.848,91	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN BANK 0.75% 17-15/06/2023	100.000	EUR	96,21	96.213,76	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN FIN 18-11/10/2019 FRN	100.000	EUR	99,92	99.919,38	0,01%	0,01%
VOLKSWAGEN LEAS 0.25% 18-16/02/2021	50.000	EUR	99,16	49.578,18	0,01%	0,01%
VOLVO TREAS AB 14-10/03/2078 FRN	100.000	EUR	105,21	105.210,63	0,01%	0,01%
VOLVO TREAS AB 14-10/06/2075 FRN	100.000	EUR	102,29	102.287,78	0,01%	0,01%
VONOVIA BV 1.125% 17-08/09/2025	200.000	EUR	95,26	190.525,80	0,02%	0,02%
WHIRLPOOL FIN 1.1% 17-09/11/2027	140.000	EUR	92,41	129.379,56	0,02%	0,02%
WPP FINANCE 2013 18-20/03/2022 FRN	100.000	EUR	96,99	96.988,40	0,01%	0,01%
Emis par une entreprise privée				32.014.916,27	3,88%	3,56%
FMS WERTMANAGE 0% 17-13/11/2020	800.000	EUR	100,89	807.120,00	0,10%	0,10%
FMS WERTMANAGE 0% 17-18/09/2020	1.500.000	EUR	100,66	1.509.861,75	0,20%	0,18%
Emis par une institution internationale				2.316.981,75	0,30%	0,28%
EUR				170.442.251,92	21,70%	19,94%
OBLIGATIONS				170.442.251,92	21,70%	19,94%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>						
XIOR STUDENT HOUSING COUPON RTS 07/06/18	90.357	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
XIOR STUDENT HOUSING CPN RTS 10/12/2018	135.535	EUR	0,00	0,00	0,00%	0,00%
Belgique				0,00	0,00%	0,00%
AUTRES VALEURS MOBILIERES				0,00	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE				769.840.629,84	100,00%	92,40%
BP2S		EUR		60.143.341,44		7,22%
BP2S		USD		194.897,36		0,02%
BP2S		GBP		45.691,86		0,01%
BP2S		AUD		2.650,34		0,00%
BP2S		CHF		1.623,05		0,00%
BP2S		DKK		447,53		0,00%
BP2S		JPY		280,86		0,00%
BP2S		HKD		211,68		0,00%
BP2S		NOK		18,24		0,00%
Avoirs bancaires à vue				60.389.162,36		7,25%
DEPOTS ET LIQUIDITES				60.389.162,36		7,25%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				3.106.478,70		0,37%
AUTRES				-141.555,07		-0,02%
TOTAL DE L'ACTIF NET				833.194.715,83		100,00%

3.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

ACTIONS	
Allemagne	77,53%
Autriche	9,09%
Belgique	0,32%
Chine	14,43%
Danemark	2,05%
Espagne	0,14%
Etats-Unis	3,82%
Finlande	8,13%
France	2,95%
	13,45%

Grèce	0,18%
Hong-Kong	0,51%
Irlande	2,57%
Italie	4,19%
Japon	0,24%
Luxembourg	0,67%
Pays-Bas	6,50%
Portugal	0,64%
Royaume-Uni	4,19%
Suède	2,23%
Suisse	1,23%
OBLIGATIONS	21,70%
EUR	21,70%
INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE	0,77%
EUR	0,77%
AUTRES VALEURS MOBILIÈRES	0,00%
Belgique	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

3.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	224.962.023,97	189.956.090,53	414.918.114,50
Ventes	213.461.717,20	192.268.931,54	405.730.648,74
Total 1	438.423.741,17	382.225.022,07	820.648.763,24
Souscriptions	20.845.322,15	26.339.064,39	47.184.386,54
Remboursements	21.777.698,03	19.315.195,54	41.092.893,57
Total 2	42.623.020,18	45.654.259,93	88.277.280,11
Moyenne de référence de l'actif net total	918.614.357,10	897.514.757,01	907.938.463,83
Taux de rotation	43,09%	37,50%	80,66%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2016	156.857	246.526	2.899.924	35.292.834,55	55.220.449,48	681.533.105,57	235,02
2017	132.663	156.552	2.876.035	33.074.531,32	38.783.526,73	739.044.959,56	256,97
2018	128.694	144.573	2.860.156	32.468.205,41	37.018.313,90	664.563.387,13	232,35

Classe O

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2016	86.137	3.348	142.516	83.522.960,91	3.277.644,81	146.112.511,57	1.025,24
2017	13.549	2.865	153.200	14.719.213,03	3.168.716,06	173.603.774,43	1.133,18
2018	13.171	3.568	162.803	14.716.181,13	4.074.579,67	168.631.328,70	1.035,80

3.4.5. Performances

Classic

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 09.02.87 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

Capitalisation

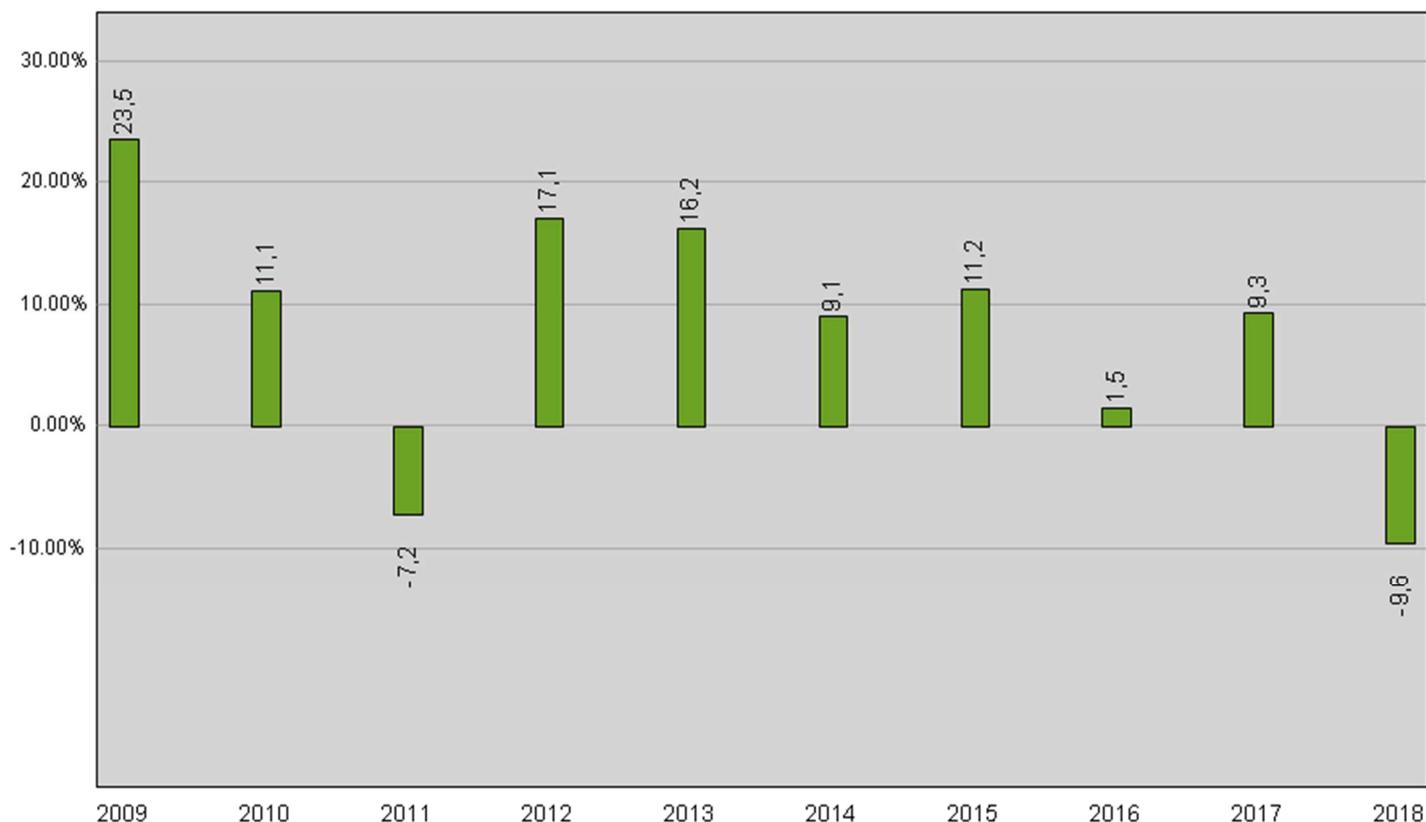


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-9,6%	0,1%	4,0%	7,8%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

O

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 02.11.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

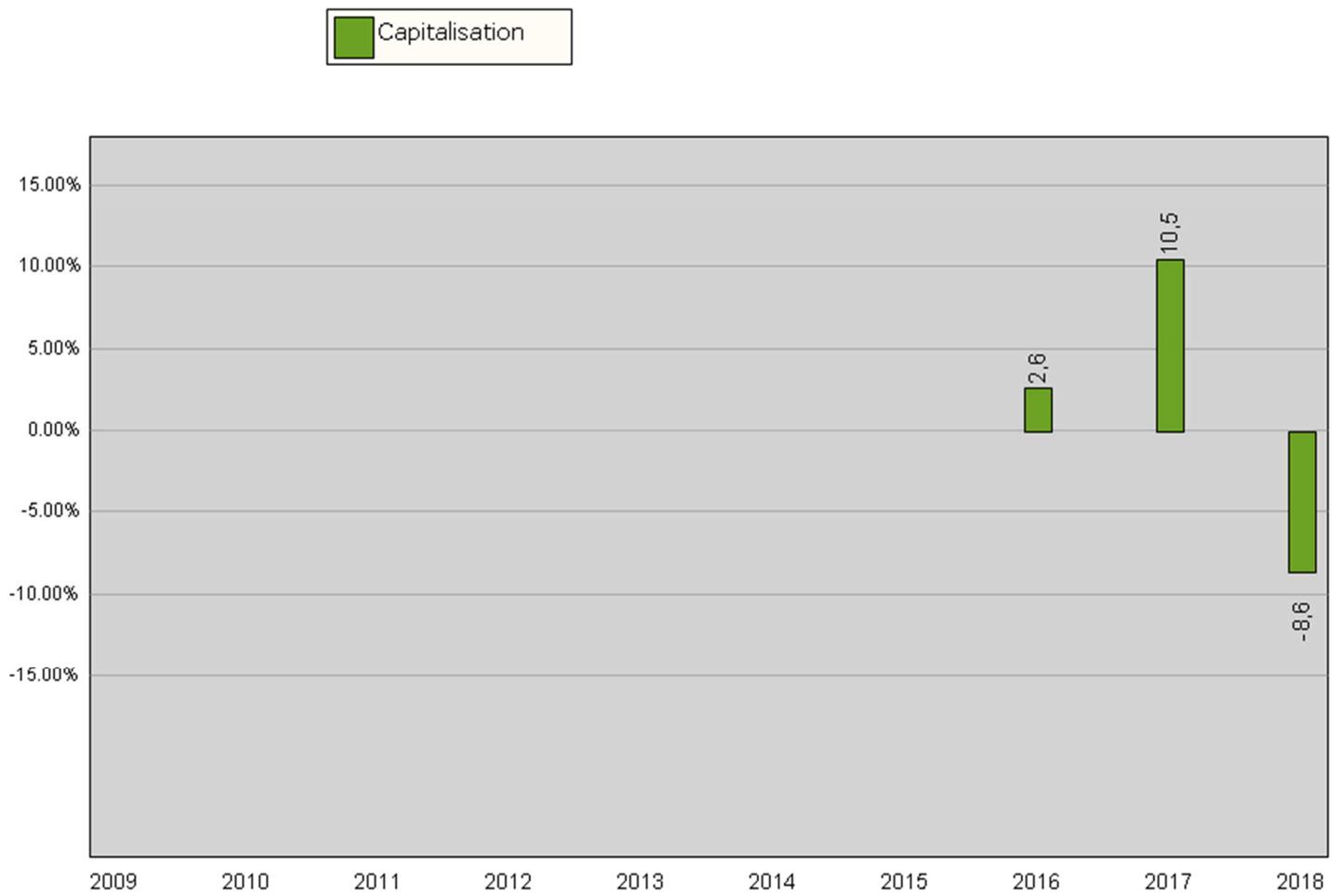


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans
-8,6%	1,2%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
 n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ext_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ext_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ext_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ext_t}, \dots, VNI_{ext_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
 n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

3.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
Cap.	O-Cap.
1,23%	0,15%

3.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 33,87% en faveur des gestionnaires et 66,13% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.882,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT STABILITY

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 31/01/2014 au prix de 100 EUR par part pour la classe « B ».

Le 14/03/2016 au prix de 100 EUR par part pour la Classe « Classic ».

4.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif du compartiment (le feeder) est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible, en investissant en permanence au minimum 95% de ses actifs dans le FCP (le master) de droit belge non ucits BNP Paribas B Pension Stability. La composition des avoirs du master respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension prévues à l'article 145-11, CIR 1992, afin de permettre aux participants du compartiment feeder de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus, tout en se conformant à la législation sur les fonds de placement en vigueur en Belgique.

4.1.3. Politique de placement du compartiment

Le feeder investira en permanence au minimum 95% de ses actifs dans la classe "O" du FCP (master) de droit belge non ucits BNP Paribas B Pension Stability. Le restant (5% des actifs maximum) sera exclusivement investi en liquidités.

Informations concernant le master*

Le master BNP Paribas B Pension Stability est un fonds commun de placement de droit belge, géré par la société de Gestion BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium.

L'objectif du master est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite sectorielle, en euro, ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace économique européen. Le master investira principalement en obligations et autres titres de créances libellés en euros ou dans la monnaie d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen et dans une moindre mesure en action d'entreprises de l'Espace Economique Européen. La partie investie en actions sera toujours inférieure à la partie investie dans les autres classes d'actifs. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille. La grande majorité des obligations ont au moins un rating "investment grade".

La composition des avoirs du master respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

Le master s'adresse plus particulièrement à des investisseurs présentant un profil de risque neutre.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium, comme Société de Gestion pour le master comme pour le feeder, a établi des règles de conduite interne, pour assurer que le master fournit au feeder tous les documents et toutes les informations nécessaires pour que ce dernier respecte les exigences de la législation. Les règles de conduite internes prévoient, entre autres, des dispositions en matière de négociation des titres, des procédures pour assurer la livraison des informations et documents, et des dispositions relatives au rapport du commissaire.

* Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations concernant le fonds (prospectus, rapport semestriel, rapport annuel, règlement de gestion et règles de conduite interne du FCP BNP Paribas B Pension Stability), en français et en néerlandais, en consultant le site : www.bnpparibas-am.be, ou auprès du prestataire de service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles.

Comparaison des frais récurrents

	Frais directs de Metropolitan-Rentastro Stability (Investissement dans le master via la classe « O »)	Frais indirects de BNP Paribas B Pension Stability (Investissement dans le master via la classe « O » - pas accessible pour un investisseur particulier)	Frais directs de BNP Paribas B Pension Stability (classe « Classic »)
Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement	1,00%	0,00%	1,00%
Rémunération de l'administration	0,03%	0,05%	0,05%
Rémunération du dépositaire	0,03%	0,05%	0,05%
Autres frais	0,0265%	0,05%	0,05%
Taxe annuelle	0,00%	0,01%	0,0925%
TOTAL		1,2465%	1,2425%

Catégories d'actifs autorisés : parts d'organismes de placement collectif, à savoir la classe « O » du FCP BNP Paribas B Pension Stability, liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées : le Fonds ne peut pas recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, ni à titre de couverture ni en vue de la réalisation des objectifs de placement.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux : les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

4.1.4. Politique suivie pendant l'exercice du master

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Nous conservons notre positionnement structurel sur les actions de petites et micro-capitalisations, de même que notre allocation aux actions belges dans le cadre de l'exposition du portefeuille aux actions européennes.

4.1.5. Politique future du master

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

4.1.6. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs.

4.1.7. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

À un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

4.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	10.801.931,08	6.605.154,80
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	10.803.269,26	6.573.284,03
E. OPC à nombre variable de parts	10.803.269,26	6.573.284,03
IV. Créances et dettes à un an au plus	1.261,16	38.060,16
A. Créances		
a. Montants à recevoir	139.374,14	122.435,21
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-138.112,98	-82.406,55
c. Emprunts (-)		-1.968,50
V. Dépôts et liquidités	7.803,22	
A. Avoirs bancaires à vue	7.803,22	
VI. Comptes de régularisation	-10.402,56	-6.189,39
C. Charges à imputer (-)	-10.402,56	-6.189,39
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10.801.931,08	6.605.154,80
A. Capital	11.412.801,64	6.365.967,70
B. Participations au résultat	-36.227,49	62.039,42
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-574.643,07	177.147,68

4.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-473.805,42	230.847,30
E. OPC à nombre variable de parts	-473.805,42	230.847,30
II. Produits et charges des placements	-12,28	-8,33
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	0,01	0,01
C. Intérêts d'emprunts (-)	-12,29	-8,34
III. Autres produits	0,22	0,23
B. Autres	0,22	0,23
IV. Coûts d'exploitation	-100.825,59	-53.691,52
C. Rémunération due au dépositaire (-)		
Classic	-2.458,06	-1.226,93
B	-325,99	-255,41
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
Classic	-81.934,74	-40.901,88
B	-10.863,48	-8.515,08
b. Gestion administrative et comptable		
Classic	-2.458,02	-1.226,99
B	-325,90	-255,35
K. Autres charges (-)	-2.459,40	-1.309,88
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-100.837,65	-53.699,62
Sous-total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-574.643,07	177.147,68
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-574.643,07	177.147,68
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-610.870,56	239.187,10
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-574.643,07	177.147,68
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-36.227,49	62.039,42
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	610.870,56	-239.187,10

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS B PENSION STABILITY OCA Directive 2009/65/CE - FSMA	9.045	EUR	1.194,36	10.803.269,26 10.803.269,26	2,25%	100,00% 100,00%	100,01% 100,01%
OPC-Mixtes				10.803.269,26		100,00%	100,01%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				10.803.269,26		100,00%	100,01%
TOTAL PORTEFEUILLE				10.803.269,26		100,00%	100,01%
BP2S		EUR		7.803,22			0,07%
Avoirs bancaires à vue				7.803,22			0,07%
DEPOTS ET LIQUIDITES				7.803,22			0,07%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				1.261,16			0,01%
AUTRES				-10.402,56			-0,09%
TOTAL DE L'ACTIF NET				10.801.931,08			100,00%

4.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Mixtes	100,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

4.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	3.091.070,34	2.283.652,12	5.374.722,46
Ventes	252.051,63	418.880,18	670.931,81
Total 1	3.343.121,97	2.702.532,30	6.045.654,27
Souscriptions	3.249.798,56	2.478.346,51	5.728.145,07
Remboursements	402.958,45	553.767,27	956.725,72
Total 2	3.652.757,01	3.032.113,78	6.684.870,79
Moyenne de référence de l'actif net total	8.343.704,71	10.171.260,82	9.268.404,41
Taux de rotation	-3,71%	-3,24%	-6,90%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe B**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2016	999	442	7.038	113.410,10	50.129,68	811.116,20	115,25
2017	1.362	1.153	7.247	160.868,78	136.979,38	866.611,26	119,58
2018	3.636	773	10.110	431.221,10	89.378,33	1.144.240,98	113,18

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
21.03.16 - 31.12.16	28.302	2.937	25.365	2.863.287,03	297.402,14	2.591.810,84	102,18
2017	33.306	4.544	54.127	3.473.417,61	472.226,93	5.738.543,54	106,02
2018	50.408	8.291	96.244	5.296.923,97	867.347,39	9.657.690,10	100,35

4.4.5. Performances**Classic**

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 21.03.16 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

Capitalisation

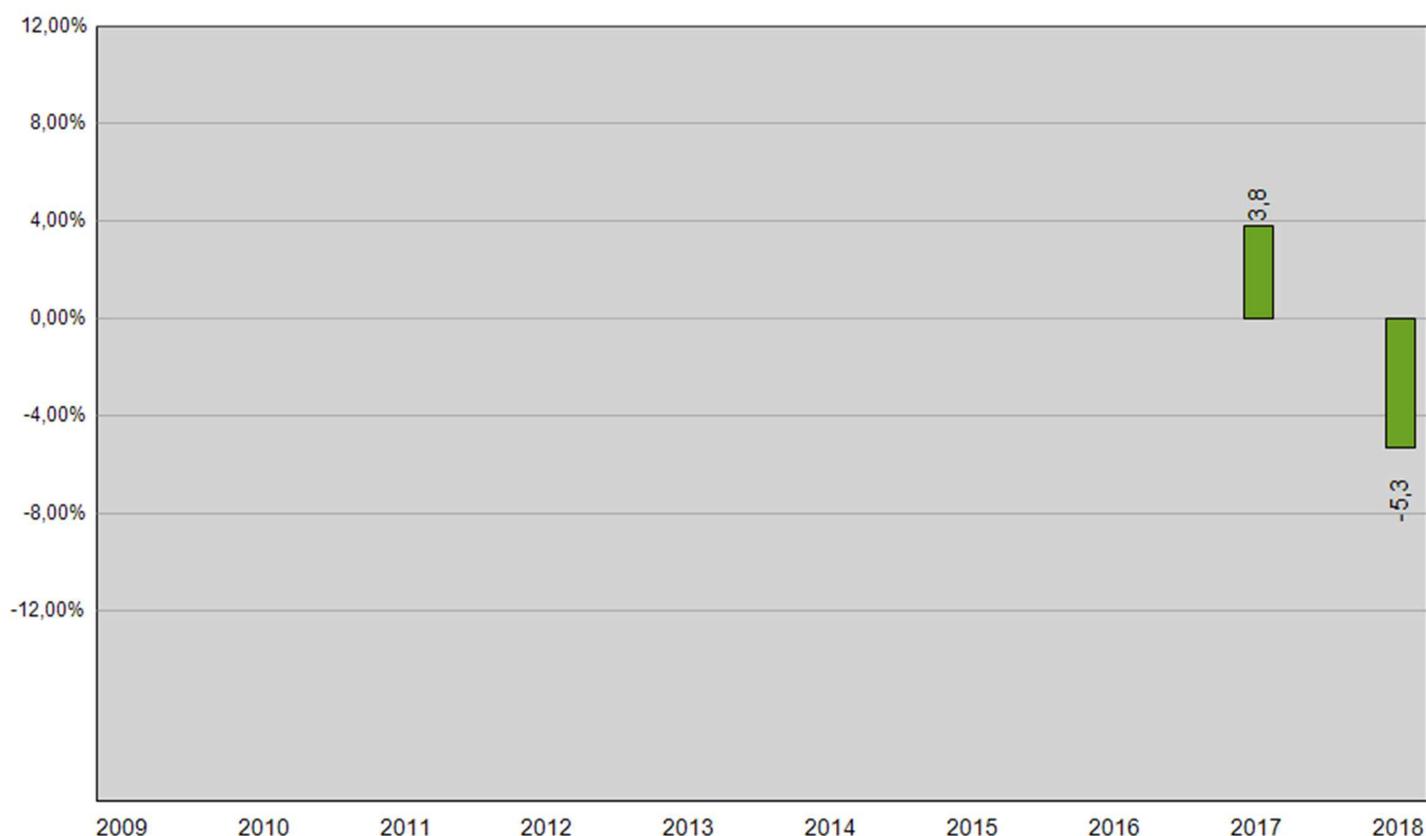


Tableau de la performance historique par part :

1 an
-5,3%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
 n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
 n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

B

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 19.02.14 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Les performances reportées avant la fin de la première année d'existence du fonds nourricier sont celles du fonds maître.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

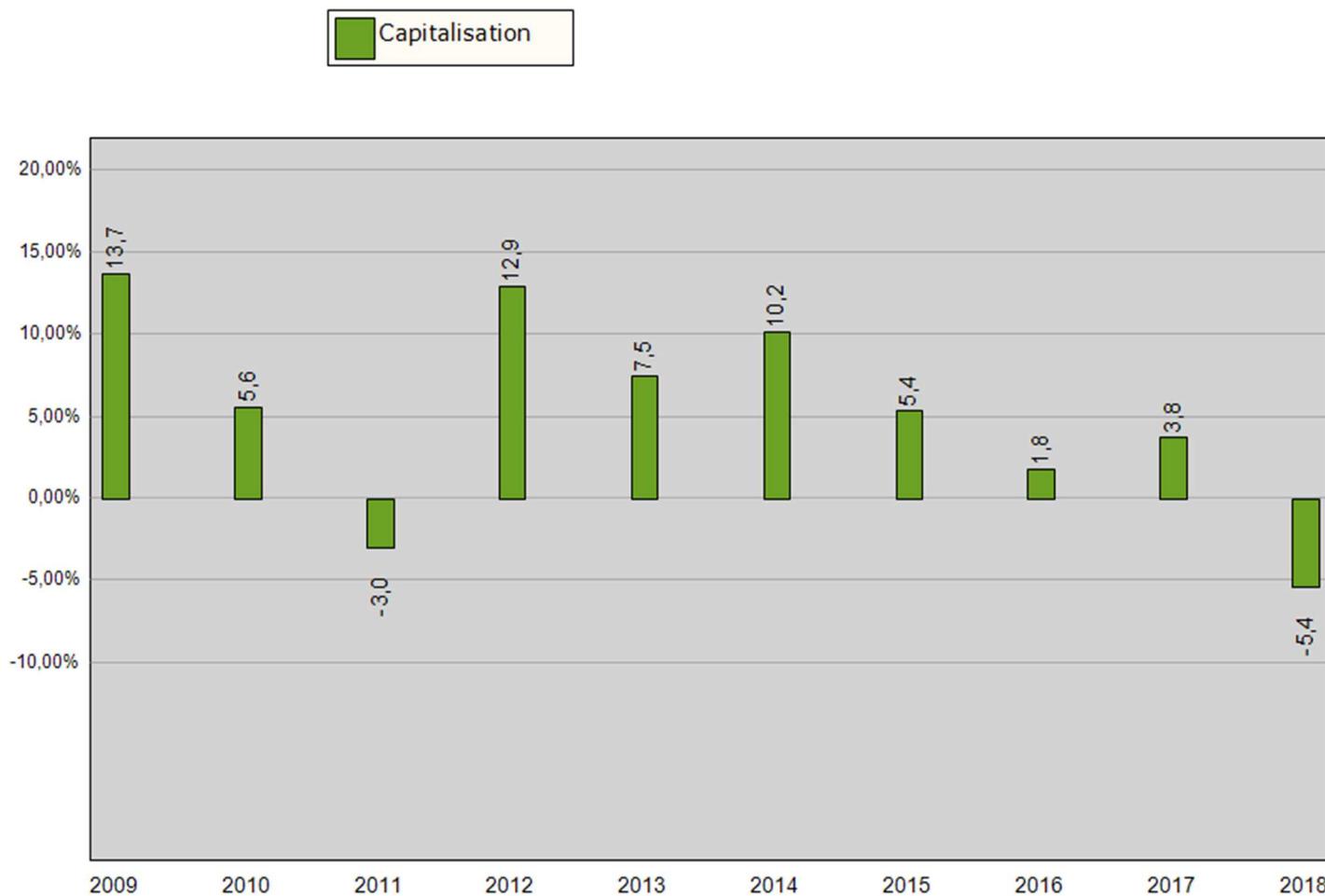


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-5,4%	0,0%	3,0%	5,0%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
 n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ext_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ext_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ext_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ext_t}, \dots, VNI_{ext_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
 n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

4.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
Cap.	B-Cap.
1,23%	1,23%

4.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 32,85% en faveur des gestionnaires et 67,15% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.932,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.



**METROPOLITAN-RENTASTRO
(FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE DROIT BELGE)**

**Rapport du Commissaire à l'Assemblée Générale des
actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2018**

Le 29 mars 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE METROPOLITAN-RENTASTRO (FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Metropolitan-Rentastro (Fonds Commun de Placement de droit belge) (le « Fonds Commun de Placement »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'assemblée générale du 27 avril 2017, conformément à la proposition du Conseil d'Administration de la société de gestion désignée. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Metropolitan-Rentastro durant plus de 18 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels du Fonds Commun de Placement, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. L'actif net globalisé s'élève à EUR 858.083.005,74 et le compte de résultats globalisé se solde par une perte de l'exercice de EUR 87.221.323,40. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Nom	Devise	Actif Net	Résultats
Metropolitan-Rentastro Balanced	EUR	14.086.358,83	-1.101.169,20
Metropolitan-Rentastro Growth	EUR	833.194.715,83	-85.545.511,13
Metropolitan-Rentastro Stability	EUR	10.801.931,08	-574.643,07

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Fonds Commun de Placement au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs Alternatifs en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du de l'organe de gestion et des préposés de la société de gestion désignée les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la société de gestion désignée relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs Alternatifs en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration de la société de gestion désignée d'évaluer la capacité du Fonds Commun de Placement à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée a l'intention de mettre le Fonds Commun de Placement en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société de gestion désignée;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds Commun de Placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du Commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée à cesser l'exploitation du Fonds Commun de Placement;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'Administration de la société de gestion désignée notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'Administration de la société de gestion désignée

Le Conseil d'Administration de la société de gestion désignée est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et du règlement de gestion du Fonds Commun de Placement.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (« ISA ») applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, et les autres informations contenues dans le rapport annuel et le respect du règlement de gestion et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Fonds Commun de Placement au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et au règlement de gestion;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation du règlement de gestion ou du Code des sociétés.

Woluwe-Saint-Etienne, le 29 mars 2019

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par



Damien Walgrave
Reviser d'Entreprises



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change